



# Adhésions et dons aux associations: permanence et évolutions entre 2002 et 2010

Lionel Prouteau, François-Charles Wolff

## ► To cite this version:

Lionel Prouteau, François-Charles Wolff. Adhésions et dons aux associations: permanence et évolutions entre 2002 et 2010. 2012. <hal-00694438>

**HAL Id: hal-00694438**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00694438>**

Submitted on 4 May 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Adhésions et dons aux associations: permanence et évolutions entre 2002 et 2010

---

Lionel Prouteau\*  
François-Charles Wolff\*\*

2012/25

\*LEMNA – Université de Nantes

\*\*LEMNA - Université de Nantes et INED

# Adhésions et dons aux associations: permanence et évolutions entre 2002 et 2010

Lionel PROUTEAU et François-Charles WOLFF\*

Avril 2012

## **Résumé :**

La réalisation en 2002 et 2010 de deux enquêtes assez proches, la première conduite par l'Insee, la seconde par l'institut BVA pour le compte de la Drees, offre l'opportunité d'étudier la participation associative et sa dynamique en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. À la lumière des données ainsi réunies, les taux d'adhésion apparaissent globalement stables en France, confirmant les constats réalisés au cours des décennies précédentes. 45 % des 18 ans et plus sont membres d'au moins une association. La participation associative reste un comportement sélectif qui s'accroît avec l'âge, les niveaux de diplôme et de revenu.

Cette permanence n'exclut toutefois pas quelques évolutions. Celles-ci concernent d'abord les domaines d'adhésion. Le sport ainsi que l'action sociale, sanitaire, caritative et humanitaire attirent plus d'adhérents en 2010, tandis que les associations de loisirs subissent une désaffection relative. Ces évolutions se traduisent également par une tendance plus marquée des adhérents à s'impliquer dans les tâches bénévoles inhérentes à la vie associative. Cet engagement croissant est un facteur de développement du bénévolat qui procède tout à la fois des évolutions sociodémographiques de la population et de modifications des comportements. Ces bénévoles sont confrontés à une demande accrue de compétences à leur égard et sont plus nombreux à suivre des formations dans le cadre de leur engagement.

Les contributions volontaires reçues par les associations ne se limitent pas au temps donné, elles peuvent être également en nature ou financières. La dynamique de ces contributions est inégale sur la période considérée. Si le taux de participation aux dons financiers connaît une nette augmentation, celui relatif aux dons de jouets et de vêtements fléchit.

---

\* *Lionel Prouteau appartient au Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Atlantique de l'Université de Nantes.*

*François-Charles Wolff appartient au Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Atlantique de l'Université de Nantes et à l'Ined.*

À la fin du siècle dernier, le niveau de la participation associative apparaissait plutôt stable en France. Crenner (1997) estimait le taux d'adhésion en 1996 à 43 % et observait qu'il n'y avait eu « ni recul ni véritable progression » depuis 1983. L'enquête *Vie associative* menée en 2002 par l'Insee dans le cadre de l'enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV) corrobora ce constat puisqu'elle conduisit à évaluer le taux d'adhésion à 45 % (Febvre et Muller, 2003). Cette enquête permettait également de collecter des informations d'une précision alors sans précédent sur la fréquentation des associations et les activités menées en leur sein, en particulier les activités bénévoles. La richesse de ces données n'est certainement pas étrangère au souhait exprimé par un récent groupe de travail du Conseil national de l'information statistique de voir réaliser tous les 5 ans une enquête de ce type (Archambault *et al.*, 2010).

Le remplacement, au milieu des années 2000, du dispositif EPCV par le dispositif Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) s'est curieusement traduit par l'obtention de résultats nettement inférieurs en ce qui concerne la participation aux associations. Ainsi Luczak et Nabli (2010) estiment-ils le taux d'adhésion à 32,6 % seulement en 2008. Faut-il en déduire que la participation associative décline au cours des dernières années ? Ou bien faut-il voir dans cette situation l'effet d'un changement du mode d'enquête ? Cette dernière hypothèse n'est nullement invraisemblable dans la mesure où des différences substantielles de taux de participation ont pu être obtenues à partir de sources distinctes<sup>1</sup>.

La réalisation en 2010, sous l'égide des ministères en charge des affaires sociales, d'une enquête confiée à la Drees et à l'institut de sondage BVA constitue l'occasion d'apporter un éclairage sur cette question, dans la mesure où cette enquête, même si elle est moins riche que celle menée par l'Insee en 2002, s'en est largement inspirée (encadré 1). Le rapprochement des données issues de ces deux enquêtes présente un intérêt qui va au-delà de la seule comparaison des niveaux de l'adhésion. Il permet en effet d'étudier de manière plus détaillée l'évolution de la participation associative, en particulier sous l'angle de ses déterminants, de ses modalités ainsi que des types d'associations fréquentées. Ces enquêtes ont en outre l'avantage de donner des informations sur différentes sortes de dons réalisés par les répondants (dons de sang, en argent, en nature, bénévolat effectué dans des organisations), ce qui rend possible l'examen d'éventuels changements de ces comportements au cours du temps.

### **Une stabilité du niveau de la participation mais des évolutions sectorielles**

L'examen des données collectées par les deux enquêtes montre une grande proximité des taux d'adhésion, pour la population de 18 ans et plus, du début à la fin de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle puisque ces taux sont respectivement de 44,5 % et 45 % en 2002 et 2010 (tableau 1). Se trouve ainsi confirmée la stabilité observée au cours des décennies précédentes en même temps que se voit accréditée l'hypothèse selon laquelle l'indicateur de participation communiqué par le dispositif SRCV n'est pas vraiment comparable à celui tiré des enquêtes EPCV antérieures. Il resterait évidemment à en comprendre les raisons.

La répartition des membres d'associations selon le nombre de leurs adhésions est également sensiblement similaire en 2010 et 2002 : six adhérents sur dix ne le sont qu'à une seule association,

---

<sup>1</sup> Entre autres exemples, Prouteau et Wolff (2002) trouvent à partir de l'enquête emploi du temps de l'INSEE de 1998-1999 un taux d'adhésion aux associations de 33,6 %, inférieur de 10 points de pourcentage à celui obtenu par Crenner (1997).

un peu plus d'un sur cinq à deux associations et environ un sur six déclarent au moins trois adhésions. En revanche, la répartition des membres selon les types d'associations, dont la définition est présentée dans l'encadré 2, connaît quelques évolutions. On note ainsi un accroissement sensible du taux de participation aux associations sportives, qui passe de 12,8 % à 17,5 %. Toutefois, le niveau qu'il atteint en 2010 n'est pas sans précédent puisqu'il était de 18 % dans la population de plus de 15 ans en 1996 (Crenner, 1997). Le taux d'adhésion aux associations du domaine sanitaire, social, caritatif et humanitaire augmente également.

Dans le même temps, la participation aux associations de loisirs fléchit, ce qui s'explique au moins partiellement par une nette diminution du taux d'adhésion aux clubs du troisième âge et associations pour personnes âgées chez les plus de 60 ans. Estimé à 15 % à partir de l'enquête EPCV de 1999 (Michaudon, 2000), ce taux se situait à près de 19 % en 2002, mais n'est plus que de 11,1 % en 2010. Une telle évolution est plutôt surprenante et appelle une confirmation future. Sur la même période et pour la même catégorie de population, le taux d'adhésion aux associations sportives, traditionnellement plus faibles que la moyenne chez les seniors, et celui relatif aux associations à caractère sanitaire, social, caritatif et humanitaire (en général plus élevé) sont en augmentation puisqu'ils passent respectivement de 6,3 à 11 % et de 7,3 à 10,7 %.

Cette approche purement descriptive de l'évolution des comportements associatifs ne tient pas compte de l'incidence éventuelle des changements de composition sociodémographique de la population de 2002 à 2010. Par exemple, le niveau moyen de formation s'élève tendanciellement, ce qui est confirmé par la baisse de la part des non diplômés dans l'échantillon de 2010 (8,6 %) par rapport à ce qu'elle était dans celui de 2002 (17,8 %). Pour appréhender la dynamique de la participation associative corrigée de cet effet de composition des répondants, un modèle Probit univarié a été utilisé avec pour variables de contrôle les caractéristiques individuelles qui, disponibles dans les deux enquêtes, sont fréquemment considérées dans les travaux sur les déterminants de la participation associative aussi bien en France qu'à l'étranger ou dans les études transnationales (par exemple Smith, 1994 ; Schofer et Fourcade-Gourinchas, 2001 ; Lam, 2006 ; Prouteau et Wolff, 2002 ; Van Ingen et Van der Meer, 2011).

Plus précisément sont inclus dans le modèle l'âge, le sexe, le statut matrimonial, le nombre d'enfants de moins de 19 ans présents au foyer croisé avec leur âge, le diplôme, la situation par rapport à l'emploi, le revenu domestique, la taille de la commune de résidence ainsi que la région définie sur la base du découpage en zones d'études et d'aménagement du territoire (zeat). S'agissant du revenu, il est communiqué en tranches dans les deux enquêtes sans pour autant que ces tranches coïncident complètement. Aussi des revenus en niveaux ont-ils été estimés en utilisant la méthode des résidus simulés (Gouriéroux *et al.*, 1987), puis ils ont été ensuite regroupés par quartile. A également été intégrée une variable relative à la religiosité des enquêtés. Elle distingue les répondants qui ont un sentiment d'appartenance religieuse et qui pratiquent régulièrement, ceux qui ont un sentiment d'appartenance avec une pratique occasionnelle ou sans pratique, et enfin les personnes n'ayant pas de sentiment d'appartenance.

Pour appréhender un possible effet de transmission intergénérationnelle de la fréquentation des associations, mis en évidence pour le comportement bénévole (Prouteau et Wolff, 2004a ; Bekkers, 2007), il aurait été souhaitable d'inclure dans la régression l'éventuelle participation associative des parents des répondants lorsque ces derniers étaient jeunes. Cette information n'est malheureusement disponible que dans l'enquête de 2002 et non dans celle de 2010. En revanche, la

pratique du bénévolat des parents est renseignée dans les deux enquêtes et c'est donc cette variable qui a été prise en compte. Les résultats de cette investigation, menée sur l'ensemble des données groupées puis séparément sur les populations masculine et féminine, sont présentés dans le tableau 2 en termes d'effets marginaux.

### **Les déterminants de la participation associative**

La propension à être membre d'une association croît très sensiblement avec l'âge et le niveau de formation qui apparaissent comme des dimensions particulièrement discriminantes de ce comportement. Ainsi, calculée à la moyenne des variables considérées, la probabilité qu'a une personne de plus de 65 ans d'être membre d'une association est supérieure de 25 points de pourcentage à celle d'un jeune de moins de 25 ans. Celle d'un titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur au-delà de bac + 2 est supérieure de 38 points à celle des sans diplôme. Le revenu domestique exerce également une influence positive non négligeable puisque se situer dans le quatrième quartile augmente de plus de 15 points la probabilité de participer par rapport au premier quartile. Les femmes sont moins enclines à adhérer que les hommes. Tous ces effets n'ont rien d'inédits. Ils s'inscrivent dans la continuité des résultats de travaux antérieurs menés sur le même sujet (Prouteau et Wolff, 2002 ; Febvre et Muller, 2003).

On observe également que la présence d'un enfant de moins de 3 ans dans le ménage dissuade la participation (certes faiblement et avec un seuil de significativité qui n'est que de 10 %), tandis que les familles nombreuses sans enfant en bas âge la stimulent<sup>2</sup>. Le premier effet se comprend aisément puisqu'avoir un très jeune enfant conduit à raréfier le temps disponible pour les activités extra-domestiques. Le second effet traduit probablement le fait que certaines activités (loisirs, suivi des études) suscitées par la présence d'enfants en âge scolaire sont réalisées dans un cadre associatif, incitant les parents à l'adhésion. Il peut aussi s'expliquer par l'enrichissement des réseaux d'interconnaissance des parents induits par les contacts entre adultes qu'alimentent les activités de leur progéniture (Wilson et Musick, 1997 ; Becker et Dhingra, 2001 ; Bryant *et al.*, 2003). Ces réseaux sociaux acquis par l'intermédiaire des enfants accroissent les occasions d'être sollicités pour participer à des associations.

Une pratique religieuse régulière s'accompagne d'une plus forte propension à participer. L'influence dont il est question ici est bien celle de la pratique (l'assistance aux offices religieux) et non celle de la croyance car les répondants qui déclarent avoir un sentiment d'appartenance religieuse, mais ne pratiquant pas ou le faisant irrégulièrement, ne se distinguent pas des non croyants. Une nouvelle fois, ce résultat peut traduire un effet de réseau dans la mesure où les offices religieux sont des circonstances propices aux contacts et sollicitations interindividuels (Musick *et al.*, 2000). Van Ingen et Van der Mer (2011) trouvent également un effet incitatif de la fréquentation de l'église sur la participation associative.

Les résidents en zone rurale sont plus disposés à adhérer que ceux des grandes agglomérations, mais l'écart entre les deux situations est très modéré. L'Est, l'Ouest, le Sud-Ouest et le Centre-Est sont des régions plus particulièrement favorables à la participation associative. Cette dernière est également favorablement influencée par une tradition familiale d'engagement puisqu'avoir eu, du temps de son adolescence, des parents bénévoles accroît la probabilité d'être *hic et nunc* adhérent. Enfin, la

---

<sup>2</sup> La modalité correspondant à la présence d'un enfant de moins de 3 ans recouvre des situations composites : l'enfant peut être seul ou il peut être le benjamin d'une famille comprenant des enfants plus âgés.

situation par rapport à l'emploi est sans impact sur l'adhésion et le statut matrimonial n'a guère plus d'incidence si ce n'est que les personnes veuves pratiquent légèrement plus que les célibataires (au seuil de significativité de 10 %), ce qui est assez cohérent avec le profil par âge des adhérents évoqué plus haut. Une fois l'effet de ces différentes caractéristiques pris en compte, il apparaît que les enquêtés de 2010 sont moins enclins à participer que ceux de 2002, mais l'écart en termes de probabilité reste modeste puisqu'il est d'environ 3 points de pourcentage. Ce résultat n'est donc guère de nature à modifier substantiellement le constat initial de quasi-stabilité des taux d'adhésion.

Le même type d'investigation gagne à être réitéré en distinguant la population selon le sexe afin d'observer d'éventuelles différences dans les propensions masculine et féminine à adhérer (tableau 2). Chez les hommes, l'impact de l'âge sur la participation ne se fait guère sentir avant 55 ans, après quoi la propension à participer augmente substantiellement. Chez les femmes, cet impact se manifeste plus tôt et les écarts de probabilités d'adhésion entre les plus jeunes et les seniors y sont plus conséquents, suggérant un âge moyen des adhérentes plus élevé que celui des adhérents. De fait, il se révèle être supérieur d'environ 2 ans. Il est probable que cette disparité entre les deux sexes trouve une partie de son explication dans le type d'associations fréquentées. Les hommes sont plus enclins à adhérer aux associations sportives que les femmes (voir infra), or ces associations sont fréquentées par des personnes plutôt jeunes, ce qui contribue certainement à soutenir la participation masculine dans la première moitié du cycle de vie.

La présence de plusieurs enfants d'âge scolaire ne joue un rôle incitatif que sur la participation associative féminine. Ceci reflète l'emprise persistante de la division sexuelle traditionnelle du travail domestique, les activités tournées vers l'enfant (y compris celles réalisées dans les associations) apparaissant ainsi être principalement assurées par les mères. L'impact de la pratique religieuse régulière est nettement plus élevé chez les femmes. En revanche, seule la participation masculine semble encouragée, et d'une manière limitée, par la résidence dans des zones rurales ou dans des petites villes. Pour les deux sexes, la participation s'élève avec le revenu domestique et avec le niveau de diplôme mais, s'agissant de cette dernière variable, l'effet s'avère particulièrement fort chez les femmes les plus diplômées. Si l'influence stimulatrice de la tradition familiale d'engagement bénévole est confirmée, ses modalités sont précisées. Il apparaît ainsi que c'est le seul bénévolat paternel qui encourage la participation des enquêtés masculins alors que les femmes, si elles ne sont pas complètement insensibles à l'engagement passé du père, sont surtout influencées par celui de leur mère. Nous pouvons voir dans ce constat une expression, certes assez particulière, de la transmission intergénérationnelle des comportements sexués (Brugailles et Sebille, 2011).

Enfin, cette investigation menée sur chacune des deux populations, masculine et féminine, montre que la baisse de participation en 2010 n'est observable que sur la seule population féminine. Ce résultat est intéressant à souligner car il suggère que le processus de réduction des écarts de participation entre hommes et femmes s'est interrompu. En 1983, les taux d'adhésion des hommes et des femmes étaient respectivement de 52 % et de 34 % alors qu'en 1996 ils étaient de 49 % et de 37 % (Crenner, 1997). En 2002, ce mouvement de convergence lente des participations masculine et féminine semblait se poursuivre quelque peu puisque les taux d'adhésion étaient de 49,4 % pour les hommes et de 40,1 % pour les femmes. En 2010, il s'interrompt avec des taux respectifs de 49,8 % et 40,5 %.

### **Des domaines d'adhésion différents pour les hommes et pour les femmes**

Jusqu'à présent, l'examen a porté sur les adhésions considérées à un niveau agrégé, c'est-à-dire tous types d'associations confondus. Cependant, les profils des membres diffèrent selon les domaines associatifs. Ainsi la probabilité des femmes de participer aux associations sportives, de loisirs, de défenses des droits et intérêts ainsi qu'aux associations classées dans le domaine « autre » est-elle plus faible que celle des hommes, alors qu'elle est similaire s'agissant des associations liées à l'éducation et devient plus élevée pour les associations culturelles, sanitaires, sociales et caritatives ainsi que pour les associations religieuses (tableau 3).

La fréquentation des associations est décroissante avec l'âge dans les associations sportives alors qu'elle a tendance à croître (mais pas toujours de manière linéaire) jusqu'à un stade avancé du cycle de vie dans les associations de loisirs, culturelles, sanitaires, sociales ou caritatives ainsi que dans celles orientées vers la défense des droits, des intérêts et la promotion des causes. La fréquentation des associations religieuses est plus faible chez les moins de 35 ans, mais au-delà elle devient insensible à l'âge. Le statut matrimonial n'a qu'assez rarement un impact sensible. On notera toutefois que les personnes veuves sont plus enclines à participer aux associations de loisirs que celles qui sont mariées tandis que les célibataires le sont moins. Pour ces derniers, le résultat apparaît cohérent avec la plus faible probabilité des jeunes à adhérer à ce type d'associations. Pour les veuves et veufs, il est possible de voir dans cette inclination à l'adhésion la recherche d'une sociabilité de substitution après la perte du conjoint.

La présence d'enfants dans le ménage est un facteur fortement incitatif à l'adhésion aux associations éducatives et, dans une moindre mesure, aux associations religieuses<sup>3</sup>. Ce constat ne saurait surprendre dans la mesure où, dans le premier domaine, la participation est suscitée par des besoins liés aux enfants (suivi de la scolarité). C'est aussi assez fréquemment le cas dans le second (catéchèse). Le niveau de formation initiale joue régulièrement un rôle discriminant, à l'exception de l'adhésion aux associations religieuses, moins clairement sensible à cet effet du capital scolaire même si les plus diplômés sont significativement plus enclins à participer.

On remarquera le rôle particulièrement important de cette variable dans la participation aux associations liées à l'éducation. Du fait des activités qui s'y déroulent (suivi des études des enfants, soutien scolaire, etc.), ces associations confèrent certainement une légitimité particulière à celles et ceux qui sont pourvus d'un diplôme élevé, notamment parce qu'il facilite les relations avec les professionnels du secteur éducatif. Mais il peut aussi s'agir d'un phénomène « d'auto-sélection » dans la mesure où l'intérêt porté à ce type d'associations sera probablement d'autant plus soutenu que la familiarité avec l'appareil scolaire est grande et que la trajectoire suivie dans l'appareil de formation initiale a été jugée réussie.

Le revenu joue un rôle sensible sur les adhésions dans le domaine du sport et celui de la défense de droits, d'intérêts et de la promotion de causes. Avoir un revenu domestique situé dans le quartile supérieur augmente la probabilité estimée de participer à une association sportive de près de 12 points de pourcentage par rapport aux individus situés dans le quartile inférieur. Dans le domaine des loisirs et dans celui de l'action sanitaire et sociale, ce sont les plus bas revenus qui sont caractérisés par une participation plus faible sans qu'au-delà du premier quartile des différences

---

<sup>3</sup> L'effet significativement positif associé à la présence d'un enfant de moins de 3 ans pourrait intriguer, mais il est rappelé que cette modalité inclut des situations composites et n'exclut pas, en particulier, que les très jeunes enfants aient des frères et sœurs plus âgés.



significatives n'apparaissent. Dans les domaines éducatif et religieux, ce sont les titulaires des revenus les plus élevés qui se distinguent par leur participation plus importante, les autres tranches de revenus ne se différenciant pas entre elles.

### **Résider en zone rurale favorise la participation aux associations de loisirs**

L'occupation d'un emploi est, très logiquement, un facteur incitatif de l'adhésion aux associations de défenses des intérêts (qui comptent parmi elles les groupements syndicaux et professionnels). Elle joue un rôle plus dissuasif sur la participation dans les domaines des loisirs, de la culture, du sanitaire-social-caritatif et de la religion. Une pratique religieuse régulière est bien évidemment un facteur fortement discriminant pour l'adhésion aux associations religieuses. Son influence reste perceptible dans les loisirs, l'éducation, le domaine sanitaire et social. Elle est nulle, en revanche, dans le domaine sportif et dans celui de la défense des droits et intérêts. Les personnes ayant un sentiment d'appartenance religieuse, mais qui ne pratiquent pas ou seulement occasionnellement, ne se distinguent pas clairement de celles qui n'ont pas d'appartenance. Elles sont plus enclines à adhérer aux associations religieuses ainsi qu'à celle de loisirs, mais le sont en revanche moins dans les domaines de la culture ainsi que dans celui du sanitaire, du social et du caritatif. Dans tous les types d'associations, l'adhésion est encouragée par une tradition familiale d'engagement bénévole, même si la nature de cette influence est variable : tantôt la pratique des deux parents exerce une influence significative (culture, éducation, social, religion), tantôt c'est celle de l'un d'entre eux seulement, père (sport, défense des droits et intérêts, autre) ou mère (loisirs).

La participation associative dans le domaine des loisirs est clairement stimulée par la résidence dans les zones rurales ou les petites villes. Ceci est également en partie vérifié pour les associations sportives et celles qui sont liées à l'éducation. En revanche, ces mêmes zones de résidence apparaissent plus défavorables à la participation dans le domaine de la défense des droits et intérêts et, dans une moindre mesure, dans le domaine sanitaire, social et caritatif. S'agissant des régions, le Centre-Est est régulièrement associé à une probabilité d'adhérer supérieure à la modalité de référence, à savoir la région parisienne, à l'exception du domaine de la culture. La variable indiquant l'année d'enquête présente un intérêt particulier pour examiner l'évolution de la participation associative au cours de la décennie considérée. Les effets marginaux qui lui sont associés sont contrastés, mais corroborent assez bien les constats faits à partir des statistiques descriptives. La participation est plus élevée en 2010 qu'en 2002 dans les associations sportives comme dans les associations sanitaires, sociales et caritatives. Elle est moins forte dans les associations des domaines des loisirs, de la culture, de l'éducation et de la défense des droits. Elle n'est pas significativement différente dans les deux derniers domaines (religion et « autres »).

Le recours à un modèle Probit multivarié permet d'observer l'existence de corrélations presque systématiquement positives et statistiquement significatives aux seuils conventionnels entre les adhésions aux différents domaines associatifs. La corrélation la plus élevée est observée entre le domaine religieux et celui de l'action sanitaire, sociale ou caritative, mais adhérer aux associations religieuses est également en forte relation avec la participation aux associations liées à l'éducation. Ces résultats peuvent au moins partiellement s'expliquer par l'obédience religieuse plus ou moins explicite de certaines associations d'action sociale et caritative ainsi que par le caractère confessionnel d'établissements d'enseignement et par conséquent des associations de parents d'élèves qui leur sont liées. On peut comprendre dans ces conditions que l'adhésion à de telles associations puisse aller de pair, parfois, avec la fréquentation d'associations proprement religieuses.

La corrélation entre les participations aux associations de loisirs et aux associations culturelles, elle aussi assez forte, n'est guère surprenante et atteste de la proximité que ces deux domaines entretiennent. Seules les adhésions dans le domaine sportif montrent quelques particularités : les coefficients de corrélation avec les autres domaines sont plutôt plus faibles et sont même nuls avec le domaine social et caritatif ainsi qu'avec le domaine religieux. Probablement faut-il voir dans ces derniers résultats l'empreinte de logiques assez nettement différentes présidant aux adhésions à ces diverses catégories d'associations. La participation aux associations sportives est en effet certainement plus souvent animée par un souci de consommation personnelle que ne l'est la fréquentation d'associations caritatives. L'examen des raisons que donnent les répondants pour expliquer leur adhésion conforte ce point de vue (voir infra).

### **Une décomposition de l'évolution de la participation entre 2002 et 2010**

Il reste que l'approche empruntée jusqu'à présent a fait l'hypothèse implicite que l'effet des caractéristiques individuelles sur les comportements associatifs restait le même aux deux dates considérées. Une telle hypothèse appelle examen. À cette fin, une régression a été réalisée sur chacun des échantillons des deux enquêtes. Les résultats sont présentés dans le tableau 4. L'effet lié au sexe est très proche dans les deux échantillons, renforçant le sentiment que les différences de participation associative entre hommes et femmes n'ont guère évolué sur la première décennie de ce siècle. Le profil par âge reste de même nature bien que les écarts entre la participation des plus jeunes et celle de leurs aînés se soient quelque peu réduits. La présence d'enfants au foyer voit son rôle quelque peu évoluer. La présence d'un enfant en très bas âge n'a plus en 2010 l'incidence dissuasive qu'elle affichait en 2002. Dans le même temps, l'effet incitatif des familles nombreuses (au moins 3 enfants) s'est estompé mais apparaît désormais, avec un seuil de significativité de 10 %, lorsqu'il y a deux enfants d'âge scolaire au foyer.

L'effet du niveau de diplôme sur la participation est très comparable d'une enquête à l'autre et celui du revenu domestique s'accroît puisque l'écart de probabilité de participation entre le quatrième et le premier quintile passe de + 12,3 % à + 22,2 % pour des probabilités de participation estimées proches au niveau de l'ensemble des échantillons. L'influence de la pratique religieuse ne montre pas de modification notable. Tel est également le cas de l'influence des comportements bénévoles des parents des répondants. En revanche, les effets liés au type de commune et à la région de résidence disparaissent, suggérant un processus d'homogénéisation géographique de la participation associative.

Il semble donc bien qu'il y ait eu quelques modifications affectant les comportements d'adhésion aux associations même si, sur une période aussi courte, elles ne peuvent guère être substantielles. Comme la composition sociodémographique de la population a connu dans le même temps des mutations, bien qu'elles aussi limitées, on peut être tenté de s'interroger sur les contributions respectives de ces changements à l'évolution de la participation associative de 2002 à 2010. En d'autres termes, il s'agit d'appréhender ce qui, dans cette évolution, procède des différences dans les caractéristiques des populations aux deux dates considérées et ce qui relève des différences dans l'effet de ces caractéristiques individuelles sur la participation.

À cette fin, une technique de décomposition de type Oaxaca-Blinder adaptée au cas d'une variable dépendante binaire a été utilisée (encadré 3). Les résultats de cette décomposition montrent que la participation associative a connu entre les deux dates un double mouvement de sens contraire : une variation positive induite par les différences de caractéristiques de ces échantillons et une variation

négative liée aux différences d'effets des coefficients (tableau 5, colonnes 1 et 2)<sup>4</sup>. La probabilité d'être membre d'une association, de 2 points supérieure en 2010 par rapport à 2002, aurait été plus de deux fois plus élevée sachant les différences de caractéristiques des enquêtés en 2002 et en 2010 si l'influence de ces variables était restée identique aux deux dates. Le fait que l'influence des caractéristiques individuelles sur la participation associative ait varié dans le temps vient à l'inverse atténuer cet écart.

### **Des raisons d'adhérer multiples et diversifiées**

Au-delà du taux d'adhésion aux associations, il est intéressant d'étudier les motivations qui conduisent à la participation ainsi que les modalités de celle-ci. L'investigation doit alors être réalisée à partir des données collectées sur les associations d'appartenance, en rappelant qu'un individu peut documenter jusqu'à deux participations.

S'agissant des motivations, les enquêtés étaient interrogés sur les raisons qui les avaient conduits à adhérer et, à ce titre, une série d'items leur était proposée. Celles et ceux qui donnaient plusieurs raisons étaient ensuite sollicités pour indiquer la raison principale. Comme cela a déjà été remarqué lors de l'exploitation de ce type de questions appliquées au bénévolat (Prouteau et Wolff, 2004a), peu de répondants n'indiquent qu'une seule raison et leur proportion est encore plus faible en 2010. On note en effet un accroissement substantiel du nombre de motivations avancées en 2010 (près de quatre pour une participation) par rapport à 2002 (trois en moyenne).

Cela se traduit par une occurrence plus fréquente de tous les motifs en 2010, sauf pour celui consistant à rencontrer des gens qui ont les mêmes goûts et à se faire des amis (tableau 6). Ce dernier motif reste néanmoins le plus cité puisqu'il est invoqué pour expliquer plus de 3 participations sur 5, ce qui atteste que la fréquentation des associations s'inscrit résolument dans le registre des pratiques de sociabilité. Le second motif par ordre décroissant de fréquence est la recherche d'épanouissement personnel en même temps que le souhait d'occuper son temps libre. Il est présent dans près de la moitié des réponses en 2002 et dans près de 60 % de celles recueillies en 2010. Ces scores confirment bien que les adhérents aux associations constituent un milieu substantiellement tourné vers l'intérêt individuel (Crenner, 1997), lequel se décline ici sur le registre relationnel et sur celui de l'accomplissement de soi.

Ce n'est pas dire pour autant que les motifs témoignant d'une orientation vers la collectivité ou l'espace public soient absents : être utile à la société est cité dans 4 participations sur 10 en 2002 et dans près de 6 sur 10 en 2010. Défendre une cause l'est dans 3 cas sur 10 en 2002 et dans 4 sur 10 en 2010. Il n'est certes pas exclu que ces deux raisons soient surestimées du fait du biais de désirabilité sociale conduisant l'enquêté à privilégier les réponses qui ont la plus forte légitimité présumée, mais l'examen de la répartition de ces motifs de l'adhésion par domaine d'activités confère une certaine cohérence aux raisons mises en avant par les participants. L'exercice a été ici réalisé pour les seules raisons principales (tableau 7).

Assez trivialement, le domaine sportif est le terrain privilégié, quasi unique, du désir de pratiquer un sport. S'agissant du motif consistant à pratiquer une activité culturelle, c'est tout aussi logiquement qu'il est concentré dans le domaine de la culture. La volonté de défendre des droits est une raison de

---

<sup>4</sup> L'économétrie étant effectuée sur les données non pondérées, la différence entre les niveaux de participation de 2002 et 2010 (comme celle entre les probabilités estimées aux deux dates dans le tableau 4) apparaît plus importante que dans le tableau 1, construit à partir des données pondérées.

l'adhésion très présente dans le domaine de la défense des droits et de la promotion de causes. Ce domaine est aussi celui qui, avec celui de l'action sanitaire, sociale et caritative, est animé par le désir de défendre une cause. La recherche d'épanouissement stimule essentiellement l'adhésion aux associations à caractère récréatif (sport, loisirs, culture) tandis que la défense des intérêts des proches (dont font évidemment partie les enfants) est un motif de participation fortement représenté dans les associations liées aux activités éducatives. La participation à ces dernières, mais aussi à celles qui sont orientées vers la défense des droits et des intérêts, est également assez fréquemment stimulée par l'intention d'obtenir des renseignements et des services. La recherche de relations interindividuelles est l'apanage des associations récréatives et principalement de celles qui relèvent du domaine des loisirs. Le désir d'être utile à la collectivité et d'aider les autres anime plus d'une participation sur trois dans le domaine sanitaire, social et caritatif, mais il n'est pas complètement absent des autres domaines pour autant.

Tous domaines associatifs confondus, en 2002, le souhait de rencontrer d'autres personnes était la raison la plus souvent invoquée à titre principal (17,3 % des participations), devant la volonté de faire respecter ses droits et ceux des autres (13 %) ainsi que le désir de pratiquer un sport (12,5 %). En 2010, la recherche de relations interindividuelles rétrograde au troisième rang des motivations principales (13,5 % des participations), derrière le souhait d'être utile à la société (14,1 %) et le désir de pratiquer un sport (17,5 %) qui accède au rang de motivation principale la plus fréquemment citée. Ces changements traduisent, au moins en partie, l'effet des évolutions différenciées des adhésions selon les domaines, à savoir un engouement croissant pour les associations sportives ainsi que, dans une moindre mesure, pour celles de l'action sanitaire, sociale et caritative et un fléchissement de l'intérêt porté aux associations de loisirs.

### **Une implication bénévole plus fréquente des adhérents dans leurs associations**

En ce qui concerne les modalités de la participation, une distinction a été ici opérée entre trois catégories d'adhérents : les adhérents qui ne font pas de bénévolat dans l'association à propos de laquelle ils sont interrogés, ceux qui y sont bénévoles sans avoir de responsabilités et enfin les bénévoles qui occupent des fonctions dirigeantes. Plusieurs remarques s'imposent à propos de cette distinction. La catégorie des adhérents non bénévoles est composite et ne peut en aucun cas être réduite aux membres dont l'adhésion est passive. Ces derniers y sont certes inclus, mais ils y côtoient des membres qui, à titre d'usagers, pratiquent les activités que leur proposent leurs associations.

L'identification du bénévolat soulève quant à elle deux difficultés. La première procède des enquêtés qui se déclarent bénévoles, mais indiquent par ailleurs dans le questionnaire avoir été rémunérés ou indemnisés (hors remboursement de frais encourus) pour les activités qu'ils réalisent. Une définition stricte du bénévolat a été ici retenue, à savoir un service rendu sans rémunération et, par conséquent, ces enquêtés n'ont pas été considérés comme bénévoles. La seconde difficulté tient au fait que d'autres personnes ne s'identifient pas comme bénévoles tout en affirmant, en réponse à une autre question, avoir travaillé ou rendu des services dans le cadre de l'association sans avoir été rémunérés. On peut penser que, dans certains cas tout au moins, ces réponses traduisent une réticence à l'égard du terme de « bénévole ».

S'il est largement valorisé aujourd'hui, celui-ci, conserve néanmoins encore dans certains milieux associatifs une connotation qui, sans être nécessairement péjorative, est jugée moins légitime que la qualification de militant par exemple (Prouteau et Wolff, 2004a). Le choix a été fait ici d'intégrer ces répondants parmi les bénévoles. Enfin, les fonctions dirigeantes susceptibles d'être assurées par les

bénévoles constituant la troisième catégorie d'adhérents sont diverses et concernent aussi bien les postes de président, de trésorier, de secrétaire, que les autres tâches en tant que membres du bureau ou membres du conseil d'administration.

Un examen rapide de la répartition des adhérents sur la base de cette partition fait apparaître que la part des participations au titre de membre non bénévole reste majoritaire d'une enquête à l'autre. Elle fléchit néanmoins quelque peu, passant de 59 % en 2002 à 55,5 % en 2010. Un tel constat suggère que le degré d'implication des adhérents augmente dans les associations, mais il appelle une investigation complémentaire permettant de prendre en compte l'influence concomitante de la composition sociodémographique des adhérents lors des deux enquêtes. À cette fin a été estimé un modèle Logit multinomial à effets aléatoires permettant de prendre en compte le fait que certains participants sont présents dans deux associations distinctes (tableau 8). La modalité d'adhésion prise pour référence est constituée par la catégorie des membres non bénévoles. L'investigation est menée sur la population entière des membres, puis respectivement sur les hommes et sur les femmes.

L'examen des coefficients associés aux caractéristiques individuelles montre qu'au sein des associations et relativement à la situation des adhérents non bénévoles, les femmes ont une probabilité inférieure à celle des hommes d'être bénévoles et surtout responsables. Ce caractère sélectif de l'accès aux fonctions dirigeantes au détriment des femmes est attesté par d'autres travaux sur des données en provenance d'associations et non plus d'individus (Prouteau et Tabariés, 2010). Les autres variables les plus discriminantes sont le diplôme pour l'accès aux responsabilités et la commune de résidence. Les femmes comme les hommes voient leur probabilité de devenir responsables augmenter avec l'élévation du niveau de diplôme. Ceci peut sans doute s'expliquer par un sentiment accru de compétences donné par la formation initiale, non seulement subjectivement mais aussi aux yeux de celles et ceux qui participent à la désignation des dirigeants associatifs.

Le fait que les résidents des zones rurales (et dans une moindre mesure ceux des petites villes) ont une probabilité plus élevée d'être bénévoles, avec ou sans exercice de responsabilités, traduit probablement la plus petite taille des associations en termes d'adhérents dans ces aires géographiques et, partant, la proportion plus forte qu'y représentent les membres engagés. En effet, les tâches d'animation d'une association ne sont pas strictement proportionnelles à sa taille et sont sujettes à économies d'échelle : par exemple, toute association a besoin d'un président et d'un trésorier, quel que soit le nombre de ses adhérents.

On observe également un effet positif de la tradition bénévole familiale sur l'exercice du bénévolat dans l'association, qu'il soit avec ou sans responsabilité. Une nouvelle fois, le canal de transmission de cette tradition présente un caractère sexué, les femmes étant plus influencées par le bénévolat antérieur de leur mère, les hommes l'étant par celui de leur père. La pratique religieuse exerce impact favorable sur le seul accès des femmes aux responsabilités. L'exercice d'un bénévolat sans responsabilité est encouragé, chez les hommes, par la présence d'au moins deux enfants d'âge scolaire.

Enfin, le coefficient positif associé à l'année 2010 confirme bien une augmentation, sur la décennie, de la probabilité d'être bénévole, avec ou sans responsabilité, relativement à la situation d'adhérent non bénévole. C'est toutefois chez les hommes que cette tendance est la plus nette, notamment en ce qui concerne la prise de responsabilités associatives. Chez les femmes, elle ne s'observe que pour la catégorie des bénévoles sans responsabilité, avec un seuil de significativité plus faible. Comment

expliquer cet accroissement du degré d'implication des adhérents dans le fonctionnement de leurs associations ? L'hypothèse ici avancée repose sur deux constats.

D'une part, les créations d'associations ont connu un mouvement ascendant à partir des années soixante-dix et, sur la première décennie de ce siècle, ce sont près de 70 000 créations par an qui ont été comptabilisées (Archambault *et al.*, 2010). Certes, un nombre non négligeable de ces associations meurt rapidement et toutes ces créations ne sont pas nécessairement des naissances *ex nihilo* car il peut également s'agir de fusions d'associations préexistantes. Mais il n'en demeure pas moins que la dynamique démographique des associations est forte. Tchernonog (2007) estime que leur nombre passe de 880 000 en 1999 à 1 100 000 en 2005. D'autre part, il a été noté au début de cet article que le taux de participation et le nombre moyen d'adhésions par membre présentaient une certaine stabilité dans le temps. Dès lors, il n'est pas interdit de penser qu'une telle situation devrait se traduire par la diminution du nombre moyen d'adhérents par association.

Si cette hypothèse est pertinente, cela pourrait expliquer la part croissante des bénévoles en leur sein pour les mêmes raisons que celles avancées pour rendre compte de la plus forte proportion de bénévoles dans les associations du monde rural. Un tel raisonnement est bien entendu de l'ordre de la conjecture et il conviendrait de le vérifier, ce qui suppose de pouvoir connaître le nombre moyen d'adhérents par association. Or, à notre connaissance, un tel calcul n'est pas possible aujourd'hui eu égard aux données dont nous disposons. Certes, dans les questionnaires des enquêtes de 2002 et de 2010, les adhérents étaient interrogés sur les effectifs de membres dans les associations fréquentées. Mais outre que les estimations sont communiquées en tranches, il n'est pas du tout évident que les participants connaissent précisément ces effectifs, comme l'atteste le nombre élevé de non-réponses (tout particulièrement dans l'enquête de 2002).

### **La professionnalisation du bénévolat associatif**

Le monde des associations a connu d'importantes mutations depuis les années soixante-dix, au premier rang desquelles figurent l'extension de leurs activités économiques et le processus de professionnalisation qui en est le corollaire et qui a été renforcé par les exigences des clients – usagers des prestations associatives et par la complexification de l'environnement juridique de ces prestations (Morange, 2008). Ce mouvement de professionnalisation a conduit certains observateurs à parler d'« entreprises associatives » (Langlais, 2008 ; Hély, 2009).

Il s'est traduit par un développement important du salariat associatif dont le rythme de progression annuel a été, de 1999 à 2005, plus de deux fois plus important que celui de l'emploi global (Tchernonog, 2007). Mais il a également eu pour effet de faire évoluer les attentes à l'égard des bénévoles dans le sens d'une exigence croissante de compétences et de continuité des engagements, notamment en ce qui concerne les responsables (Bernardeau-Moreau et Hély, 2007). En ce sens, la professionnalisation des associations ne se réduit pas à la salarisation de leur main-d'œuvre. Certes, de nombreuses associations restent à l'écart de ce mouvement, en particulier toutes celles qui ont pour finalité principale, voire exclusive, d'alimenter la sociabilité entre leurs membres. Il n'en demeure pas moins que de telles évolutions devraient être perceptibles au travers des données ici mobilisées.

Pour examiner cet aspect, a été utilisée une question posée aux bénévoles sur le suivi éventuel d'une ou de plusieurs formations dans le cadre de leurs activités associatives. Si les compétences attendues des bénévoles sont plus élevées, cela devrait se traduire par une incitation accrue en leur direction à

suivre des formations. Les résultats obtenus s'avèrent instructifs (graphique 1). Ils montrent tout d'abord qu'il y a bien un développement de la formation des bénévoles puisque dans leur ensemble la proportion des participants des deux catégories concernées qui en a bénéficié en 2010 est de plus de 6 points de pourcentage supérieure à ce qu'elle était en 2002. Ils soulignent également que ce sont les responsables qui sont les destinataires privilégiés de cet effort de formation même si la proportion des bénévoles sans responsabilité qui en bénéficient s'est également accrue.

Les bénévoles dans les associations avec salariés sont deux fois plus nombreux, en termes relatifs, à suivre des formations par rapport à ceux qui pratiquent leurs activités dans des associations uniquement fondées sur le bénévolat, ce qui est cohérent avec le degré de professionnalisation supérieur requis dans les premières. Ce ratio n'a guère évolué de 2002 à 2010. Un examen plus détaillé des données montre que la part des bénévoles non responsables qui sont dans les associations sans salarié et qui bénéficient d'une formation n'évolue guère de 2002 à 2010 (respectivement 9,1 % et 12,5 %). En revanche, 21,9 % des bénévoles responsables dans les associations sans salarié ont suivi une formation en 2010, contre 12,8 % en 2002. Dans les associations employeuses, ces mêmes responsables sont 38 % à avoir été formés en 2010 contre 27,9 % en 2002. Indubitablement, ces résultats portent l'empreinte des transformations du monde associatif évoquées ci-dessus.

La part croissante des adhésions associatives qui donnent lieu à la réalisation d'activités bénévoles devrait logiquement se traduire par une progression du taux global de pratique du bénévolat dans la population. En effet, le bénévolat que les adhérents effectuent dans les associations dont ils sont membres représente une fraction très majoritaire de cet apport de main-d'œuvre non rémunérée. Il n'en constitue pas pour autant la totalité : en effet le bénévolat formel dont il est question ici, c'est-à-dire celui réalisé dans une organisation, tout en étant accompli dans un cadre associatif, peut l'être par des non adhérents et échapper ainsi à l'examen précédent. Il peut également se dérouler dans une organisation qui n'est pas une association, par exemple un organisme public. Il est donc nécessaire de prendre ces situations en considération pour appréhender la participation bénévole dans son ensemble ainsi que son éventuelle évolution dans le temps.

### **Les profils des bénévoles**

L'examen des données des deux enquêtes à cet égard conduit bien à la conclusion d'un accroissement de la diffusion du bénévolat dans la population de 18 ans et plus, le taux de participation passant de 28 % en 2002 à 31,8 % en 2010. Une analyse similaire à celle menée sur les adhésions a été effectuée. Dans un premier temps, un modèle Probit univarié a donc été estimé afin de dissocier l'évolution temporelle du bénévolat de l'influence des caractéristiques sociodémographiques de la population aux deux années considérées (tableau 9, colonne 1).

Le pic de participation se situe entre 55 et 65 ans. Les familles de plus de deux enfants stimulent ce type d'engagement et le diplôme est très fortement discriminant puisque les titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2 l'écart ont une probabilité d'être bénévoles supérieure de 28,5 points de pourcentage à celle des non diplômés. L'exercice du bénévolat est également sensible au revenu domestique, la propension à s'y consacrer augmentant avec ce dernier, ainsi qu'à l'aire de résidence, les zones rurales et les petites villes lui étant plus favorables. Les régions Est, Ouest, Sud-Ouest et Centre-Est apparaissent également plus propices que la région parisienne à ce comportement. Une pratique religieuse régulière et l'engagement antérieur des parents augmentent la propension à être bénévole.

Les effets de ces caractéristiques ne diffèrent pas substantiellement entre hommes et femmes si ce n'est que l'occupation d'un emploi exerce sur l'inclination qu'ont les secondes à s'engager une influence négative, il est vraie limitée mais statistiquement significative, tandis que cette situation est sans impact sur celle des premiers (tableau 9, colonnes 2 et 3). Sans doute faut-il voir là l'effet de la contrainte qu'exerce la double journée des femmes professionnellement actives. Ainsi contrôlée par ces variables sociodémographiques, la dynamique de l'engagement bénévole s'avère bien positive sur la décennie, même si le seuil de significativité statistique de l'effet associé à l'année 2010 n'est que de 10 % lorsque l'échantillon est partitionné par sexe.

Dans un second temps, un modèle Probit a été estimé séparément sur l'échantillon de 2002 et sur celui de 2010 afin de discerner de possibles modifications des profils des bénévoles entre les deux dates (tableau 9, colonnes 4 et 5). Les variables relatives au sexe, au diplôme, au revenu, à la pratique religieuse, à la tradition familiale en matière de bénévolat et à la commune de résidence ont un effet globalement similaire<sup>5</sup>. La présence de plusieurs enfants d'âge scolaire au foyer reste un facteur incitatif au don de temps, même si en 2010 l'impact n'est statistiquement significatif que sur les seules familles d'au moins 3 enfants alors qu'en 2002, il l'était dès la présence de 2 enfants. En revanche, l'influence de plusieurs autres variables paraît être quelque peu différente.

Ainsi, alors qu'en 2002 l'âge *per se* ne semblait pas discriminer la pratique du bénévolat, une fois contrôlée les effets indirects des autres variables, on observe en 2010 un profil nettement ascendant jusqu'à 65 ans, les plus âgés restant encore significativement plus enclins à exercer des activités bénévoles que les plus jeunes. En revanche, en 2010 la situation matrimoniale est neutre à l'égard de la propension à être bénévole alors qu'en 2002 être célibataire ou veuf la diminuait. En 2002, l'occupation d'un emploi exerçait un effet négatif, certes limité et significatif au seuil de 10 % seulement, sur la probabilité de s'engager. En 2010, cet effet a disparu. Enfin, les différences régionales observées en 2002 s'atténuent très sérieusement puisque désormais seuls les habitants de la région du Centre-Est se distinguent toujours significativement de ceux de la Région parisienne par leur inclination plus forte à être bénévoles.

L'existence de différences dans les coefficients associés à certaines de ces variables entre les années 2002 et 2010 est confirmée par la décomposition non-linéaire réalisée sur l'engagement bénévole (tableau 5, colonnes 3 et 4). Dans le cas de ce comportement, et contrairement aux résultats du même exercice obtenus pour l'adhésion associative, les différences de coefficients et les différences de caractéristiques jouent dans le même sens, celui d'une augmentation de la participation. Pour l'ensemble de la population, la probabilité d'être bénévole est de 6,75 points supérieure en 2010 par rapport à 2002. Plus de la moitié de cet écart est imputable à des différences de caractéristiques des enquêtés à ces deux dates.

### **Différents types de contributions volontaires**

La disposition accrue à pratiquer le bénévolat affecte-t-elle les autres formes de contributions que les individus sont susceptibles de faire ? À cet égard, plusieurs scénarios sont envisageables selon que le don de temps est considéré comme substituable ou au contraire complémentaire aux autres types de contributions volontaires. Ces dernières sont renseignées par les données ici utilisées. Il est donc également possible d'appréhender leurs évolutions au cours de la première décennie du siècle.

---

<sup>5</sup> Toutefois, en 2010, les croyants sans pratique ou avec une pratique irrégulière se distinguent désormais des non croyants par leur propension supérieure à faire du bénévolat, ce qui n'était pas le cas en 2002.



Les questionnaires de 2002 et de 2010 incluent en effet des questions sur différents types de dons réalisés par les répondants au cours des 12 mois précédant l'enquête, que ce soit à des associations ou à d'autres organismes. Outre les dons financiers, étaient évoquées cinq autres catégories de dons : les dons de livres, de tableaux, de matériel informatique ou autre objet ; les dons de vêtements ou de jouets ; les dons de gâteaux, boissons ou autres produits alimentaires ; les dons de sang ; les autres dons non financiers.

Les taux de participation à ces dons sont très variables, de même que leur évolution sur la période considérée (graphique 2). Ils doivent être considérés avec prudence car le biais de désirabilité sociale peut conduire les répondants à surestimer leur propension à faire de telles contributions, comme cela a déjà été noté en particulier pour le don de sang (Bigot, 2007). En 2002, ce sont les dons de vêtements et de jouets qui sont les plus pratiqués devant les dons financiers et les dons de produits alimentaires. En 2010, la pratique des dons financiers augmente sensiblement, ce type de contribution devenant le plus fréquent et précédant respectivement les dons de vêtements, qui marquent un net fléchissement, et les dons de produits alimentaires. Assez loin derrière eux viennent les dons de livres, tableaux, matériels informatiques et autres objets. Le don de sang n'est pas destiné aux associations puisque l'établissement français du sang, opérateur unique de la transfusion sanguine, est un établissement public de l'État. Un peu moins d'un répondant sur 10 indique avoir fait ce type de don en 2010, cette proportion étant en augmentation par rapport à 2002 (7,5 %). Le taux de participation aux autres dons non financiers double en 2010 par rapport à 2002, mais il reste faible.

L'augmentation de la proportion de donateurs financiers peut avoir plusieurs causes. Elle est susceptible d'avoir été encouragée par les mesures fiscales prises en 2003 et en 2005, qui se sont traduites par une augmentation substantielle du taux de déduction de l'impôt sur le revenu des dons effectués à des organismes d'utilité publique ou d'intérêt général. Toutefois, il semble que l'impact propre de ces mesures soit limité dans la mesure où l'élasticité – prix de ces dons s'avère assez faible même si elle n'est pas homogène pour tous les niveaux de revenu (Fack et Landais, 2009). L'accroissement des dons monétaires peut également tenir au tremblement de terre survenu à Haïti en janvier 2010, événement qui va stimuler les contributions volontaires monétaires<sup>6</sup>. Si cette catastrophe a très certainement eu un impact, il est probable qu'elle ne puisse à elle seule suffire à expliquer cette tendance haussière des dons en argent que Fack et Landais (2009) ont également observée, à partir de sources fiscales, sur la période 1998-2006.

Il n'est malheureusement pas possible de déterminer avec rigueur la valeur de ces dons financiers réalisés aux deux dates et par conséquent l'évolution de leur volume. Les montants donnés font bien l'objet d'une interrogation dans les questionnaires, mais les réponses sont sollicitées en tranches et n'autorisent guère d'estimations précises. Tout au plus peut-on remarquer que la proportion des contributeurs déclarant avoir donné plus de 75 euros dans l'année s'est élevée en 2010 (40 %) par rapport à ce qu'elle était en 2002 (29 %), suggérant une augmentation du don moyen. La question mériterait d'être mieux documentée grâce à des informations complémentaires que ne livrent pas les enquêtes ici utilisées mais qui pourraient provenir de sources fiscales même si les données de

---

<sup>6</sup> Ces élans de générosité consécutifs à des désastres ont conduit les économistes à avancer plusieurs types d'explication. Une présentation déjà ancienne de ces hypothèses peut être trouvée chez De Alessi (1975). Cet auteur privilégie pour sa part l'hypothèse d'interdépendance des utilités dans les situations où les contributions sont réalisées par des donateurs extérieurs aux zones touchées par les désastres.

cette origine sont exposées au risque des sous-déclarations des dons de la part des ménages non imposables.

L'estimation de modèles Probit univariés sur les deux échantillons regroupés permet d'examiner les profils sociodémographiques des contributeurs selon les différents types de dons. S'agissant des variables traduisant l'effet de socialisation familiale en matière de contribution, il eût été souhaitable d'inclure dans chaque régression les pratiques antérieures des parents concernant le type de don étudié, comme le font Lee *et al.* (1999). Une telle option est ici impraticable faute d'avoir les renseignements pertinents sur les comportements passés des parents dans les différents registres des contributions, hormis pour l'engagement bénévole. C'est donc le bénévolat des parents qui est introduit systématiquement dans chaque régression. Ce faisant, cette variable doit être plutôt considérée comme un proxy de la culture familiale d'engagement et de l'intérêt porté à autrui aussi bien qu'à la chose publique. Cette précision étant donnée, nous pouvons observer que plusieurs caractéristiques exercent un effet assez homogène sur les différents comportements étudiés (tableau 10).

### **Disposition à donner et nature des dons**

Ainsi, la probabilité d'effectuer chaque type de don s'élève-t-elle régulièrement avec le niveau de diplôme, sauf pour les autres dons non financiers ou la distinction s'opère entre les non diplômés, moins enclins à donner, et tous les autres quelle que soit leur formation initiale. On remarquera aussi que les plus diplômés ne sont pas les plus disposés à donner des biens de nature alimentaire. La propension à contribuer, sous quelque forme que ce soit, s'accroît avec le revenu domestique. L'exercice antérieur du bénévolat par les parents est positivement corrélé aux différents types de dons, à deux nuances près. Cette variable est sans incidence sur les autres dons non financiers et son impact n'est significatif qu'au seuil de 10 % dans le cas des dons d'aliments. Une pratique religieuse régulière paraît stimuler tous les dons hormis le don de sang. Pour ce dernier, la probabilité associée aux croyants sans pratique ou avec une pratique irrégulière est même significativement inférieure à celle des répondants ne se reconnaissant aucune appartenance religieuse.

D'autres variables sociodémographiques jouent un rôle nettement distinct selon les types de dons. L'âge en est un exemple. Le don de sang est un comportement plus fréquemment observé chez les jeunes, ce qui corrobore un constat fait dans d'autres études (Bigot, 2007). À l'inverse, les autres types de dons voient leur occurrence s'accroître avec l'avancée dans le cycle de vie, au moins jusqu'à 65 ans. La présence d'enfants au foyer exerce un impact clairement positif sur les dons alimentaires et ceux de vêtements et de jouets. S'agissant du second type de contribution, on peut penser qu'il s'agit alors pour partie de cessions de biens dont les enfants n'ont plus l'usage et qui sont ainsi recyclés à des fins caritatives. Mais il n'est pas interdit de penser également que la présence d'enfants accroît l'empathie des individus pour les personnes dans le besoin, ces derniers étant eux aussi susceptibles d'avoir charge de famille. Ceci expliquerait alors la plus grande inclination à donner également des biens alimentaires. On remarquera d'ailleurs que les dons de vêtements et de jouets, d'une part, et ceux d'aliments, de l'autre, présentent de grandes similitudes du point de vue de leurs déterminants. Les dons de livres et de matériel informatique sont également, quoique moins systématiquement, positivement influencés par la présence d'enfants.

Le lieu de résidence exerce lui aussi des effets distincts sur les différentes contributions. Ainsi, habiter dans une zone rurale ou une petite ville accroît la probabilité de donner son sang mais décroît celle de faire des dons en nature, qu'ils s'agissent de livres, de vêtements et de jouets ou

d'aliments. En ce qui concerne les régions, les effets sont limités. On notera toutefois la moindre propension à donner des biens alimentaires quand on habite la région parisienne relativement à toutes les autres régions.

Ainsi contrôlée par l'effet des caractéristiques sociodémographiques, la dynamique de ces contributions apparaît hétérogène au cours de la décennie. Les probabilités associées aux dons de sang, de livres et autres objets et tout particulièrement les dons financiers augmentent en 2010 par rapport à 2002. Celles qui concernent les dons de vêtements, de jouets et de biens alimentaires diminuent. Une décomposition non-linéaire de type Oaxaca-Blinder n'a été opérée ici que pour les dons financiers (tableau 5, colonnes 5 et 6). Il apparaît alors que l'augmentation de ces dons tient très principalement à une modification du rôle joué par les variables individuelles entre les deux années considérées bien plus qu'à une différence dans les caractéristiques des enquêtés.

Dans quelles mesures les différents comportements documentés (adhésions et différentes formes de contributions volontaires) sont-ils corrélés entre eux ? Le recours à un modèle Probit multivarié sur les 8 comportements permet de répondre à la question (tableau 11). Il apparaît ainsi que l'adhésion à une association est bien positivement corrélée avec chaque type de don, sauf avec les autres dons non financiers, mais elle l'est surtout très fortement avec le bénévolat et, dans une moindre mesure, avec les dons financiers. Cela ne saurait surprendre puisque, d'une part, la participation aux associations est le vecteur privilégié de l'engagement bénévole et que, d'autre part, l'on peut penser que l'on est plus enclin à donner de l'argent aux associations lorsqu'on est soi-même adhérent, même si ces dons ne bénéficient pas à forcément à ses associations d'appartenance.

On observe également une corrélation assez systématique entre les différents types de dons. Elle est très nette entre les dons en nature et particulièrement entre les dons de livres et autres objets, les dons de vêtements et de jouets et les dons d'aliments. Ces dons en nature sont à leur tour assez fortement associés aux dons financiers. Les corrélations entre le don de temps et les autres formes de dons sont d'une importance quelque peu moindre, mais celle avec les dons financiers n'est nullement négligeable pour autant. C'est le don de sang qui affiche les coefficients de corrélation les moins forts même si, à une exception près, ils restent positifs et statistiquement significatifs. Cet examen suggère qu'il y a bien une propension à donner, sous une forme ou une autre, attestée par les corrélations presque systématiques et positives entre les différents types de contributions.

Néanmoins, il y a également des tropismes en matière de dons ou, si l'on préfère, des orientations privilégiées s'agissant de ce que l'on entend donner. Certains contributeurs auront une prédilection particulière pour les dons en nature, lesquels cultivent une certaine proximité avec les dons d'argent. D'autres afficheront une inclination plus marquée pour le don de temps. Ceux-là sont le plus souvent membres d'associations. Le don du sang apparaît comme une pratique assez spécifique. La comparaison de ces diverses formes de contributions gagnerait évidemment à être approfondie. À cette fin, la connaissance des caractéristiques sociodémographiques des donateurs, si elle est utile, ne saurait suffire. C'est en effet le monde des valeurs et des normes qui demande également à être étudié pour mieux comprendre ces prédilections différentielles pour divers types de dons (Lee *et al.*, 1999).

## Bibliographie

**Archambault E., Accardo J. et Laouisset B. (2010)**, « Connaissance des associations », Rapport d'un groupe de travail du CNIS, n° 122, décembre.

**Bauer T. et Sinning M. (2008)**, « An extension of the Blinder–Oaxaca decomposition to nonlinear models », *Advances in Statistical Analysis*, vol. 92, pp. 197-206.

**Becker P. E. et Dhingra P. H. (2001)**, « Religious involvement and volunteering : implication for Civil Society », *Sociology of Religion*, vol. 62, n° 3, pp. 315-335.

**Bekkers R. (2007)**, « Intergenerational Transmission of Volunteering », *Acta Sociologica*, vol. 50, n° 2, pp. 99-114.

**Bernardeau-Moreau D. et Hély M. (2007)**, « Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002 », *Sociologies pratiques*, n° 15, pp. 9-23.

**Bigot R. (2007)**, *Les Français et le don du sang*, Crédoc, Collection des Rapports, n° 247.

**Blinder A.S. (1973)**, « Wage discrimination: Reduced form and structural estimates », *Journal of Human Resources*, vol. 8, pp. 436-455.

**Brugilles C. et Sebille P. (2011)**, « Partage des activités parentales : les inégalités perdurent », *Politiques sociales et familiales*, n° 103, pp. 17-32.

**Bryant W. K., Jeon-Slaughter H., Kang H. et Tax A. (2003)**, « Participation in philanthropic activities : donating money and time », *Journal of Consumer Policy*, vol. 26, pp. 43-73.

**Crenner E. (1997)**, « Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *Insee Première*, n° 542, septembre.

**De Alessi L. (1975)**, « Toward an analysis of postdisaster cooperation », *The American Economic Review*, vol. 65, n° 1, pp. 127-138.

**Fack G. et Landais C. (2009)**, « Les incitations fiscales aux dons sont-elles efficaces » ?, *Économie et Statistique*, n° 427-428, pp. 101-121.

**Febvre M. et Muller L. (2003)**, « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee Première*, n° 920, septembre.

**Gouriéroux C., Monfort A., Renault E. et Trognon A. (1987)**, « Simulated residuals », *Journal of Econometrics*, vol. 34, pp. 201-252.

**Hély M. (2009)**, *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF.

**Lam P.-Y. (2006)**, « Religion and civic culture : a cross-national study of voluntary association membership », *Journal for the Scientific Study of Religion*, vol. 45, n° 2, pp. 177-193.

**Langlais J.-L. (2008)**, *Pour un partenariat renouvelé entre l'Etat et les associations*, Rapport à Madame la Ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

**Lee L., Piliavin J. A., Call V. R. A. (1999)**, « Giving time, money, and blood : Similarities and differences », *Social Psychology Quarterly*, vol. 62, n° 3, pp. 276-290.

**Luczak F. et Nabli F. (2010)**, « Vie associative : 16 millions d'adhérents en 2008 », *Insee Première*, n° 1327, décembre.

**Machado J. et Mata J. (2005)**, « Counterfactual decomposition of changes in wage distributions using quantile regression », *Journal of Applied Econometrics*, vol. 20, pp. 445-465.

**Michaudon H. (2000)**, « L'engagement associatif après 60 ans », *Insee Première*, n° 737, septembre.

**Morange P. (2008)**, Rapport d'information en conclusion des travaux de la mission sur la gouvernance et le financement des structures associatives, Assemblée nationale, n° 1134.

**Musick M., Wilson J. et Byburn W. B. (2000)**, « Race and formal volunteering : the differential effects of class and religion », *Social Forces*, vol. 78, n° 4, pp. 1539-1571.

**Oaxaca R.L. (1973)**, « Male-female wage differentials in urban labor markets », *International Economic Review*, vol. 14, pp. 693-709.

**Oaxaca R.L. et Ransom M.R. (1994)**, « On discrimination and the decomposition of wage differentials », *Journal of Econometrics*, vol. 61, pp. 5-21.

**Prouteau L. et Wolff F.-C. (2002)**, « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et Statistique*, n° 352-353, pp. 57-80.

**Prouteau L. et Wolff F.-C. (2004a)**, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et Statistique*, n° 372, pp. 3-39.

**Prouteau L. et Wolff F.-C. (2004b)**, « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation », *Économie et Statistique*, n° 373, pp. 33-56.

**Prouteau L. et Tabariés M. (2010)**, « Female Leadership in French Voluntary Associations », *Voluntas*, vol. 21, n° 4, pp. 497-524.

**Schofer E. et Fourcade-Gourinchas M. (2001)**, « The structural contexts of civic engagement : voluntary association membership in comparative perspective », *American Sociological Review*, vol. 66, pp. 806-828.

**Smith D. H. (1994)**, « Determinants of Voluntary Association Participation and Volunteering : A Literature Review », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 23, n° 3, pp. 243-263

**Tchernonog V. (2007)**, *Le paysage associatif français*, Juris associations, Dalloz.

**Van Ingen E. et Van der Meer T. (2011)**, « Welfare state expenditure and inequalities in voluntary association participation », *Journal of European Social Policy*, vol. 21, n° 4, pp. 302-322.

**Wilson J. et Musick M. (1997)**, « Who cares ? Toward an integrated theory of volunteer work », *American Sociological review*, vol. 62, pp. 694-713.

### **Encadré 1 – L'enquête Vie associative 2002 de l'Insee et l'enquête Vie associative en France 2010 des ministères chargés des affaires sociales, Drees-BVA.**

Dans cet article, afin de comparer sur la décennie 2000 les niveaux et modalités de la participation associative ainsi que les taux de participation à diverses formes de dons, nous réunissons deux bases de données. La première est issue de la partie variable d'octobre 2002 de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV), réalisée par l'INSEE et consacrée à la vie associative. Il s'agit d'une source très riche qui non seulement identifie les membres des associations, mais donne de nombreuses indications sur les formes prises par la participation et sur certaines caractéristiques des associations. Concrètement, les adhérents sont interrogés sur chacune des associations dont ils sont membres dans la limite de deux (choisies au besoin par tirage au sort). Il leur est demandé de communiquer des informations notamment sur le type de l'association, sa taille, son aire de rayonnement, l'éventuelle présence de salariés en son sein. Le questionnaire porte également sur l'ancienneté et les raisons de l'adhésion, les modalités de la participation de même que le bénévolat pouvant être effectué dans ce cadre associatif. Cette enquête permet également de documenter les activités de bénévolat réalisées en dehors de celles évoquées ci-dessus ainsi que les différents types de dons (sang, argent, en nature) susceptibles d'avoir été réalisés par les répondants.

L'enquête Drees-BVA pour les ministères chargés des affaires sociales a été conduite en octobre – novembre 2010 et a épousé le mode opératoire de l'enquête *Vie associative* 2002. En particulier, il était demandé à chaque adhérent de communiquer des informations sur ses associations d'appartenance, là encore jusqu'à concurrence de deux. Le questionnaire administré s'est largement inspiré de celui de 2002 mais il a été allégé et, de ce fait, la richesse de l'information apportée par cette deuxième enquête est moindre. Par exemple, la connaissance des durées consacrées au bénévolat n'est pas suffisamment précise pour tenter une évaluation globale de l'importance de cette ressource, ce qui en revanche était envisageable à partir de l'enquête *Vie associative* de 2002 (Prouteau et Wolff, 2004b). De même, les domaines d'activités des engagements bénévoles ne peuvent pas toujours être identifiés, ce qui contraint les résultats relatifs à ce comportement à n'être présentés que de manière agrégée. En dépit de ces limites, la similitude (à quelques exceptions près) des questions posées permet de rapprocher aisément les réponses collectées par cette enquête de celles obtenues par l'Insee en 2002 et facilite par conséquent l'agrégation des deux bases de données.

Dans le cas de l'enquête Insee 2002, un échantillon de 8 000 ménages a été obtenu par tirage dans l'échantillon maître, puis une personne de 15 ans ou plus a été tirée au sort dans le ménage pour être interrogée. L'enquête Drees-BVA 2010 a été réalisée à partir d'un échantillon d'individus âgés de 18 ans ou plus construit selon la méthode des quotas en termes de sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par catégorie d'agglomération et région. Le niveau de diplôme et le statut d'activité ont également été utilisés comme variables de quotas. Pour harmoniser la base démographique des deux enquêtes, l'échantillon Insee a été limité aux individus de 18 ans et plus. In fine, nous avons donc un échantillon de 9 603 individus, dont 5 592 proviennent de l'enquête Insee 2002 et 4 011 de l'enquête Drees-BVA de 2010. L'échantillon des participations associatives contient quant à lui 6 351 observations, soit 3 603 en provenance de l'enquête de 2002 et 2 748 de celle de 2010.

L'exploitation des données sur lequel repose cet article a été conduite à deux niveaux : celui des individus pour étudier les propensions à adhérer et à effectuer différents types de dons, ainsi que les

déterminants de ces comportements ; celui des associations pour l'étude des motivations conduisant à adhérer et des modalités de la participation. Dans ce dernier cas, ce sont les participations et non les individus qui sont examinées, sachant que du fait de la conception de l'enquête, un individu peut documenter jusqu'à deux participations.

## **Encadré 2. Les domaines d'activités des associations**

Établir une nomenclature des activités associatives est chose malaisée. Les associations peuvent se consacrer à plusieurs types d'activités et les domaines distingués par les nomenclatures ne sont pas étanches les uns par rapport aux autres. Par exemple, une association sportive qui entend cibler un public de jeunes en difficulté peut tout aussi bien être classée dans le domaine du sport que dans celui de l'action sociale. Une difficulté supplémentaire naît du fait que, dans les enquêtes ici utilisées, les répondants sont interrogés sur des catégories de base préconstituées qui contraignent les regroupements envisageables ultérieurement. Ainsi, une de ces catégories de base concerne les associations d'aide internationale (alimentaire, santé, éducation) et de défense des droits de l'homme. À ce titre, elle est susceptible d'être intégrée à deux domaines distingués dans l'article : le domaine de l'action sanitaire ou sociale, caritative ou humanitaire d'une part, et celui de la défense de droits et de promotion de causes d'autre part. Nous avons ici fait le choix d'inclure cette catégorie dans le premier domaine cité, mais il eût été possible d'opter pour le second.

Les domaines distingués sont donc les suivants.

### 1. Sport

Associations, clubs sportifs, fédérations sportives, etc.

### 2. Culture

Associations culturelles ou musicales (musique, danse, photographie, théâtre, lecture, écriture, arts plastiques...); associations de protection, de valorisation, d'étude du patrimoine historique ou culturel ; associations d'échanges culturels internationaux.

### 3. Loisirs et vie sociale

Associations de loisir ; associations de quartier ou locales, amicales et groupements d'habitants d'un quartier ou d'un village ; associations de tourisme social ; scoutisme, centres aérés associatifs et autres associations de loisirs pour les jeunes ; comités des fêtes et autres associations de loisir ; associations de chasse et pêche ; amicales ou groupements de personnes originaires d'un même pays ou d'une même région ; associations d'anciens combattants ou classe d'année de naissance ; associations de personnes âgées, clubs du troisième âge ; associations de retraités d'une entreprise.

### 4. Éducation

Associations de parents d'élèves, bureau des élèves ou des étudiants ; associations d'anciens élèves ou d'étudiants ; associations de soutien scolaire, d'aides au devoir, d'alphabétisation ; formation linguistique, informatique, université tous âges et autre formation à but non professionnel ; formation professionnelle et formation continue ; études et recherche (hors recherche médicale) ; autres associations dans le domaine éducatif.

### 5. Action sanitaire, sociale, humanitaire et caritative

Associations sanitaires ou sociales ; associations d'aide aux malades (visites à l'hôpital, prêts de matériel médical, etc.), amicales ou groupements de malades ; recherche médicale (lutte contre le cancer, la myopathie, etc.) ; aide à l'insertion de jeunes en difficulté, soutien aux mères de famille isolées ou autres associations socio-éducatives ; aide aux migrants ; aide à domicile ; autres associations du domaine social ; associations à but humanitaire, associations caritatives (Restos du



cœur, Secours catholique, Secours populaire, etc.) ; associations d'aide internationale (alimentaire, santé, éducation) et de défense des droits de l'homme.

#### 6. Défense de droits et intérêts, promotion de causes

Associations ou amicales de locataires, propriétaires ou copropriétaires ; conseils syndicaux de copropriété ; syndicats, groupements syndicaux ou professionnels ; associations de protection de l'environnement ; amis des animaux, défense de la faune, de la flore ; protection de sites naturels et autres défenses et interventions sur le milieu naturel ; développement économique et local ; défense des consommateurs, des usagers des services publics ; autres associations de défense de droits ou d'intérêts communs

#### 7. Religion

Associations et groupes religieux ou paroissiaux.

#### 8. Autres

Autres types d'associations ; partis politiques.

### Encadré 3. La décomposition de variables dépendantes non-linéaires

Les techniques de décomposition de type Oaxaca-Blinder ont pour objet d'expliquer la différence observée pour une variable dépendante entre deux groupes  $g = (A, B)$ . Soit  $Y_g$  une variable dépendante continue expliquée par le modèle linéaire  $Y_g = X_g\beta_g + \varepsilon_g$ , où  $\beta_g$  est un vecteur de coefficients mesurant l'effet des variables explicatives  $X_g$  et  $\varepsilon_g$  est une perturbation aléatoire de moyenne nulle. Comme l'ont montré Blinder (1973) et Oaxaca (1973), la différence observée entre les moyennes  $Y_A$  et  $Y_B$  peut être exprimée sous la forme suivante :

$$Y_B - Y_A = (X_B - X_A)\beta_B + (\beta_B - \beta_A)X_A \quad (1)$$

Le premier terme  $(X_B - X_A)\beta_B$  correspond aux différences dans les caractéristiques observables des deux groupes : ceux-ci ne sont pas nécessairement identiques dans leur composition. À l'inverse, le second terme  $(\beta_B - \beta_A)X_A$  correspond aux différences dans l'effet des caractéristiques observables sur la variable d'intérêt. La décomposition (1) permet donc de séparer l'effet des caractéristiques individuelles de l'effet des coefficients estimés sur la variable dépendante.

Il est à noter que la décomposition (1) fait intervenir un groupe d'individus fictifs caractérisés par  $X_A\beta_B$ , à savoir des personnes ayant les caractéristiques du groupe  $A$  tout en se comportant comme celles du groupe  $B$ . Il existe en fait plusieurs façons de décomposer la différence  $Y_B - Y_A$ . Ainsi, si l'on fait référence à un groupes d'individus fictifs caractérisés par  $X_B\beta_A$ , alors la décomposition devient :

$$Y_B - Y_A = (X_B - X_A)\beta_A + (\beta_B - \beta_A)X_B \quad (2)$$

De façon plus générale, Oaxaca et Ransom (1994) ont montré qu'il existait différentes matrices de pondération permettant de décomposer  $Y_B - Y_A$  :

$$Y_B - Y_A = (X_B - X_A)(\Omega * \beta_B + (I - \Omega) * \beta_A) + (\beta_B - \beta_A)(X_B(I - \Omega) + X_A\Omega) \quad (3)$$

où  $I$  est la matrice identité et  $\Omega$  une matrice de pondération. Ainsi, (1) correspond au cas où  $\Omega = I$ , tandis que (2) correspond au cas où  $\Omega = 0$ . D'autres pondérations sont envisageables, par exemple  $\text{diag}(\Omega) = 0.5$ , et ce type de décomposition peut être appliqué tout au long de la distribution de la variable dépendante et pas seulement à sa moyenne (Machado et Mata, 2005).

Le problème est plus compliqué dans le cas d'un modèle non linéaire. Dans ce cas, l'espérance conditionnelle  $E(Y_g|X_g)$  a de fortes chances de différer de  $X_g\beta_g$  et la décomposition précédente ne peut plus être mise en place. Pour remédier à cette difficulté, Bauer et Sinning (2008) proposent une généralisation de la décomposition Oaxaca-Blinder qui repose sur le recours aux espérances conditionnelles. Pour un modèle non-linéaire, la différence  $E_{\beta_A}(Y_A|X_A) - E_{\beta_B}(Y_B|X_B)$  peut s'écrire :

$$E_{\beta_A}(Y_A|X_A) - E_{\beta_B}(Y_B|X_B) = [E_{\beta_A}(Y_A|X_A) - E_{\beta_A}(Y_B|X_B)] + [E_{\beta_A}(Y_B|X_B) - E_{\beta_B}(Y_B|X_B)] \quad (4)$$

où  $E_{\beta_A}(Y_B|X_B)$  correspond à l'espérance conditionnelle de  $Y_B$  évaluée pour le vecteur de paramètres  $\beta_A$ . Le premier terme  $E_{\beta_A}(Y_A|X_A) - E_{\beta_A}(Y_B|X_B)$  indique l'effet des caractéristiques différentes des deux groupes (l'effet de ces facteurs étant supposé égal à  $\beta_A$ ), tandis que le second terme  $E_{\beta_A}(Y_B|X_B) - E_{\beta_B}(Y_B|X_B)$  capture la différence dans le rôle joué par les variables explicatives sur le comportement étudié (à caractéristiques observables  $X_B$  données). De manière analogue au cas linéaire, différentes décompositions sont possibles suivant la population de référence retenue.

Une telle décomposition est appropriée pour comprendre les éventuels changements observés dans le temps dans les comportements associatifs en France. En effet, la décision d'adhérer à une

association est une variable binaire et la spécification économétrique appropriée est un modèle Probit tel que  $\Pr(Y_g = 1) = \Phi(\beta_g X_g)$ , où  $g$  est une variable désignant chaque enquête telle que  $g = (02; 10)$  et  $\Phi$  est la fonction de distribution de la loi normale univariée. L'application directe de (4) aux données permet de décomposer la différence observée dans le comportement associatif moyen sur la période  $\overline{\Pr(Y_{10} = 1)} - \overline{\Pr(Y_{02} = 1)}$  en deux termes : un effet de caractéristiques lié au fait que les personnes interrogées dans les deux enquêtes ne sont pas nécessairement identiques en termes de composition (par exemple les individus peuvent être plus éduqués en moyenne en 2010 qu'en 2000) et un effet de coefficients lié au fait que le rendement des facteurs explicatifs retenus peut avoir varié entre les deux dates (par exemple le niveau éducatif peut davantage influencer le choix d'adhésion en 2010 qu'en 2002).

Tableau 1. Les adhésions aux associations en 2002 et 2010 (%)

Variables	Année	2002	2010
Taux global		44,5	45,0
Répartition des adhérents selon le nombre d'adhésions			
1		61,3	59,7
2		22,4	22,8
3 ou plus		16,3	17,5
Taux d'adhésion selon les types d'associations			
Sport		12,8	17,5
Culture		8,7	7,9
Loisir		13,8	11,6
Club du Troisième âge et associations de personnes âgées*		18,7	11,1
Education		6,3	6,6
Action sanitaire et sociale, caritative ou humanitaire		5,3	7,5
Défense de droits et d'intérêts, promotion de causes		13,0	12,5
Syndicats et groupements professionnels**		7,8	6,6
Religion		3,2	2,8
Autres		1,6	2,1

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

\* : calculé sur la population de plus de 60 ans

\*\* : calculé sur la population des actifs en emploi, des chômeurs et des retraités.

Tableau 2. Les déterminants de la participation associative

Variables		Ensemble		Hommes		Femmes	
		Effet marg.	t-test	Effet marg.	t-test	Effet marg.	t-test
Sexe féminin		-0,084***	-7,60				
Age							
	Moins de 25 ans	Ref		Ref		Ref	
	De 25 à 34 ans	0,046*	1,93	-0,003	-0,09	0,088***	2,59
	De 35 à 44 ans	0,101***	4,07	0,028	0,77	0,170***	4,82
	De 45 à 54 ans	0,113***	4,46	0,066*	1,79	0,158***	4,49
	De 55 à 64 ans	0,216***	8,21	0,129***	3,35	0,297***	8,13
	65 ans et plus	0,253***	9,32	0,207***	5,16	0,295***	7,90
Situation							
	Célibataire	-0,016	-0,99	-0,024	-1,01	-0,019	-0,88
Matrimoniale							
	Marié	Ref		Ref		Ref	
	Veuf	0,027	1,29	-0,002	-0,05	0,035	1,42
	Divorcé	0,011	0,53	0,008	0,27	-0,002	-0,06
Enfants							
	Aucun	Ref		Ref		Ref	
	Au moins un de moins de 3 ans	-0,040*	-1,89	-0,042	-1,39	-0,034	-1,14
	Un de plus de 3 ans	0,017	0,87	-0,013	-0,45	0,039	1,46
	Deux de plus de 3 ans	0,051**	2,41	0,039	1,27	0,055*	1,82
	Trois ou plus de plus de 3 ans	0,075**	2,35	0,039	0,84	0,107**	2,40
Diplôme							
	Sans	Ref		Ref		Ref	
	CEP	0,095***	4,40	0,140***	4,11	0,067**	2,44
	BEPC-CAP-BEP	0,160***	8,54	0,164***	5,93	0,163***	6,39
	Bac	0,244***	11,41	0,243***	7,84	0,250***	8,51
	Bac +2	0,286***	12,53	0,285***	8,69	0,295***	9,34
	Supérieur à Bac +2	0,384***	17,66	0,336***	10,82	0,439***	14,37
En emploi		0,010	0,68	0,008	0,34	0,012	0,63
Revenu							
	Quartile 1	Ref		Ref		Ref	
	Quartile 2	0,067***	4,28	0,079***	3,29	0,052**	2,53
	Quartile 3	0,102***	6,14	0,128***	5,23	0,070***	3,11
	Quartile 4	0,155***	8,51	0,169***	6,45	0,134***	5,26
Religion							
	Pratique régulière	0,118***	6,53	0,069**	2,42	0,148***	6,24
	Pratique irrégulière	0,008	0,67	0,022	1,29	-0,004	-0,25
	Sans pratique	Ref		Ref		Ref	
Bénévolat du père		0,093***	5,83	0,136***	6,20	0,045*	1,95
Bénévolat de la mère		0,064***	3,32	0,011	0,40	0,115***	4,28
Commune Rurale		0,032**	2,18	0,050**	2,32	0,010	0,48
	Unité urbaine <20000 hab.	0,025	1,54	0,039*	1,65	0,007	0,31
	De 20000 à 100000 hab.	0,003	0,18	0,026	0,98	-0,015	-0,65
	Plus de 100000 hab.	Ref		Ref		Ref	
Région							
	Région parisienne	Ref		Ref		Ref	
	Bassin parisien	0,039**	1,98	0,013	0,45	0,059**	2,23
	Nord	0,012	0,49	-0,020	-0,56	0,041	1,21
	Est	0,071***	3,09	0,040	1,19	0,098***	3,15
	Ouest	0,089***	4,34	0,071**	2,36	0,104***	3,73
	Sud-Ouest	0,063***	2,93	0,074**	2,36	0,049*	1,70
	Centre-Est	0,114***	5,40	0,103***	3,32	0,121***	4,19
	Méditerranée	0,031	1,51	0,021	0,72	0,032	1,16
Année 2010		-0,032***	-2,81	-0,022	-1,29	-0,045***	-2,83
Probabilité de participation prédite		0,467		0,518		0,422	
Nombre d'observations		9603		4428		5175	
Nombre de participants		4499		2288		2211	
Log vraisemblance		-6053,5		-2820,1		-3198,3	

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Lecture : les coefficients indiqués correspondent aux effets marginaux obtenus par des modèles Probit. La probabilité estimée d'adhérer à au moins une association est de 46,7% pour l'ensemble de l'échantillon. Cette probabilité diminue de 8,4 points pour les femmes. Les seuils de significativité retenus sont respectivement 1% (\*\*\*), 5% (\*\*) et 10% (\*).

Tableau 3. Les déterminants des adhésions par domaine

Variables	Sport	Loisir	Culture	Education	Défense	Social	Religion	Autres	
	Effet marg.	Effet marg.	Effet marg.	Effet marg.	Effet marg.	Effet marg.	Effet marg.	Effet marg.	
Sexe féminin	-0,053***	-0,050***	0,022***	0,002	-0,033***	0,010**	0,003**	-0,008***	
Age	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	
Moins de 25 ans									
De 25 à 34 ans	-0,006	0,014	0,012	-0,002	0,069***	0,019	0,004	0,001	
De 35 à 44 ans	-0,018	0,029	0,051***	0,011	0,151***	0,056***	0,010**	0,013*	
De 45 à 54 ans	-0,031**	0,058***	0,049***	0,011	0,204***	0,073***	0,009**	0,011	
De 55 à 64 ans	-0,034**	0,152***	0,111***	0,002	0,263***	0,096***	0,012**	0,026***	
65 ans et plus	-0,080***	0,278***	0,097***	0,011	0,226***	0,080***	0,010**	0,019**	
Situation	Célibataire	-0,004	-0,026**	0,009	-0,009*	-0,007	0,001	0,005**	0,002
Matrimoniale	Marié	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	
Veuf	-0,004	0,026**	-0,017*	-0,024***	-0,007	-0,006	0,002	0,009*	
Divorcé	0,028**	-0,002	-0,009	0,002	-0,004	0,003	-0,001	0,004	
Enfants	Aucun	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	
Au moins un de moins de 3 ans	-0,029**	-0,008	-0,020*	0,051***	-0,019	-0,019**	0,000	0,004	
Un de plus de 3 ans	-0,018	0,009	-0,003	0,064***	-0,001	0,005	0,004	-0,001	
Deux de plus de 3 ans	0,007	0,007	0,021*	0,104***	-0,026**	-0,007	0,008**	0,000	
Trois ou plus de plus de 3 ans	0,023	-0,019	0,014	0,114***	-0,017	-0,029**	0,013***	-0,005	
Diplôme	Sans	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	
CEP	0,093***	0,036***	0,015	0,009	0,057***	0,006	0,002	0,002	
BEPC-CAP-BEP	0,094***	0,037***	0,050***	0,042***	0,116***	0,029***	0,006**	0,015**	
Bac	0,150***	0,049***	0,114***	0,098***	0,153***	0,047***	0,004	0,022***	
Bac +2	0,153***	0,060***	0,164***	0,133***	0,201***	0,093***	0,005	0,031***	
Supérieur à Bac +2	0,181***	0,078***	0,212***	0,242***	0,218***	0,132***	0,009***	0,043***	
En emploi	0,005	-0,042***	-0,015**	-0,008	0,059***	-0,022***	-0,004**	-0,002	
Revenu	Quartile 1	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	
Quartile 2	0,058***	0,023**	0,004	-0,001	0,016	0,020***	0,002	-0,003	
Quartile 3	0,079***	0,022**	0,017*	0,004	0,047***	0,014*	0,002	-0,000	
Quartile 4	0,117***	0,027**	0,012	0,020***	0,074***	0,026***	0,005*	0,005	
Religion	Pratique régulière	-0,012	0,033***	-0,001	0,031***	0,004	0,041***	0,293***	0,014***
Pratique irrégulière	-0,004	0,015**	-0,022***	0,002	-0,002	-0,012**	0,016***	0,003	
Sans pratique	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	
Bénévolat du père	0,034***	0,012	0,031***	0,012**	0,039***	0,022***	0,007***	0,008**	
Bénévolat de la mère	0,007	0,038***	0,046***	0,025***	0,005	0,018**	0,004*	0,003	
Commune	Rurale	0,012	0,057***	-0,003	0,011**	-0,045***	-0,015**	-0,001	0,001
Unité urbaine <20000 hab.	0,035***	0,040***	0,004	-0,005	-0,033***	0,010	0,001	0,011***	
De 20000 à 100000 hab.	0,006	-0,010	0,005	0,004	-0,013	0,007	0,003	0,006	
Plus de 100000 hab.	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	
Région	Région parisienne	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	
Bassin parisien	0,022	0,030**	-0,010	0,006	0,011	0,008	0,004	-0,002	
Nord	0,020	0,041**	-0,016	0,005	0,001	0,003	0,007*	0,003	
Est	0,067***	0,039**	0,011	-0,004	0,008	0,008	0,004	-0,001	
Ouest	0,079***	0,029**	0,010	0,011	0,005	0,012	0,004	-0,005	
Sud-Ouest	0,055***	0,030**	0,002	0,006	0,033**	0,003	0,006**	0,006	
Centre-Est	0,092***	0,055***	0,010	0,013*	0,036***	0,023**	0,007**	-0,004	
Méditerranée	0,028**	0,022*	-0,005	-0,009	0,018	0,007	0,005*	-0,000	
Année 2010	0,040***	-0,025***	-0,027***	-0,010***	-0,022***	0,012**	-0,000	0,003	
Probabilité de participation prédite	0,129	0,105	0,076	0,038	0,111	0,054	0,007	0,014	
Nombre d'observations	9603	9603	9603	9603	9603	9603	9603	9603	
Nombre de participants	1465	1330	886	669	1319	663	291	184	
Log vraisemblance	-3757,1	-3297,6	-2711,4	-1965,0	-3452,6	-2186,3	-877,1	-840,5	
Coefficients de corrélation (modèle multivarié)									
Sport	1,000	0,097***	0,081***	0,106***	0,078***	0,039	-0,047	0,089**	
Loisir		1,000	0,196***	0,109***	0,102***	0,148***	0,098**	0,133***	
Culture			1,000	0,092***	0,161***	0,164***	0,169***	0,099**	
Education				1,000	0,131***	0,117***	0,226***	0,197***	
Défense					1,000	0,187***	0,160***	0,166***	
Social						1,000	0,293***	0,192***	
Religion							1,000	0,115*	
Autre								1,000	

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Lecture: les coefficients indiqués correspondent aux effets marginaux obtenus par des modèles Probit univariés. La probabilité de participer à une association dans le domaine sportif (estimée à la moyenne des caractéristiques de l'échantillon) est de 12,9 % pour l'ensemble de l'échantillon. Cette probabilité diminue de 5,3 points pour les femmes. Les coefficients de corrélation reportés sont obtenus par l'estimation d'un modèle Probit multivarié prenant en compte les différents domaines d'adhésion. Les seuils de significativité retenus sont respectivement 1% (\*\*\*), 5% (\*\*) et 10% (\*).

Tableau 4. Les déterminants de la participation associative en 2002 et en 2010

Variables		2002		2010	
		Effets marg.	t-test	Effets marg.	t-test
Sexe féminin		-0,081***	-5,57	-0,081***	-4,78
Age	Moins de 25 ans	Ref		Ref	
	De 25 à 34 ans	0,067**	2,09	0,041	1,11
	De 35 à 44 ans	0,143***	4,28	0,068*	1,80
	De 45 à 54 ans	0,134***	3,84	0,104***	2,78
	De 55 à 64 ans	0,270***	7,45	0,164***	4,22
	65 ans et plus	0,289***	7,80	0,219***	5,31
Situation Matrimoniale	Célibataire	-0,021	-1,00	0,013	0,51
	Marié	Ref		Ref	
	Veuf	0,007	0,27	0,059	1,63
Enfants	Divorcé	-0,027	-1,02	0,079**	2,43
	Aucun	Ref		Ref	
	Au moins un de moins de 3 ans	-0,063**	-2,22	-0,012	-0,36
	Un de plus de 3 ans	0,006	0,23	0,023	0,80
	Deux de plus de 3 ans	0,039	1,34	0,053*	1,69
Diplôme	Trois ou plus de plus de 3 ans	0,092*	1,94	0,059	1,34
	Sans	Ref		Ref	
	CEP	0,094***	3,75	0,120***	2,68
	BEPC-CAP-BEP	0,175***	7,82	0,167***	4,41
	Bac	0,275***	10,29	0,223***	5,60
	Bac +2	0,284***	9,61	0,296***	7,30
En emploi	Supérieur à Bac +2	0,385***	13,74	0,389***	9,97
		-0,007	-0,34	0,033	1,38
Revenu	Quartile 1	Ref		Ref	
	Quartile 2	0,036*	1,76	0,116***	4,73
	Quartile 3	0,075***	3,50	0,150***	5,69
	Quartile 4	0,123***	5,16	0,222***	7,74
Religion	Pratique régulière	0,111***	4,54	0,118***	4,27
	Pratique irrégulière	0,004	0,25	0,009	0,50
	Sans pratique	Ref		Ref	
Bénévolat du père	0,100***	4,80	0,085***	3,38	
Bénévolat de la mère	0,072***	2,67	0,059**	2,12	
Commune Rurale		0,034*	1,77	0,027	1,16
	Unité urbaine <20000 hab.	0,025	1,17	0,029	1,15
	De 20000 à 100000 hab.	0,025	1,10	-0,027	-0,95
	Plus de 100000 hab.	Ref		Ref	
Région	Région parisienne	Ref		Ref	
	Bassin parisien	0,072***	2,78	-0,007	-0,22
	Nord	0,035	1,08	-0,015	-0,38
	Est	0,105***	3,53	0,019	0,53
	Ouest	0,128***	4,82	0,031	0,97
	Sud-Ouest	0,104***	3,70	0,005	0,16
	Centre-Est	0,180***	6,41	0,026	0,80
	Méditerranée	0,070***	2,59	-0,026	-0,85
Probabilité de participation prédite		0,457		0,479	
Nombre d'observations		5592		4011	
Nombre de participants		2572		1927	
Log vraisemblance		-3514,8		-2507,1	

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Lecture : les coefficients indiqués correspondent aux effets marginaux obtenus par des modèles Probit. La probabilité de participer à une association est de 45,7 % en 2002 et cette probabilité diminue de 8,1 points pour les femmes. Les seuils de significativité retenus sont respectivement 1% (\*\*\*), 5% (\*\*) et 10% (\*).

Tableau 5. Décomposition des engagements sur la période 2002-2010

Population	Adhésion		Bénévolat		Don financier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	$\Omega = I$	$\Omega = 0$	$\Omega = I$	$\Omega = 0$	$\Omega = I$	$\Omega = 0$
<i>Ensemble (N=9603)</i>						
Différence totale 2010-2002	0,0203	0,0203	0,0675	0,0675	0,1460	0,1460
Différence de caractéristiques	0,0459 (225,7%)	0,0515 (253,3%)	0,0359 (53,2%)	0,0500 (74,1%)	0,0223 (15,3%)	0,0236 (16,2%)
Différence de coefficients	-0,0256 (-125,7%)	-0,0312 (-153,3%)	0,0316 (46,8%)	0,0175 (25,9%)	0,1237 (84,7%)	0,1224 (83,8%)
<i>Hommes (N=4428)</i>						
Différence totale 2010-2002	0,0227	0,0227	0,0647	0,0647	0,1688	0,1688
Différence de caractéristiques	0,0434 (191,7%)	0,0393 (173,4%)	0,0305 (47,2%)	0,0409 (63,2%)	0,0047 (2,8%)	0,043 (14,4%)
Différence de coefficients	-0,0208 (-91,7%)	-0,0166 (-73,4%)	0,0341 (52,8%)	0,0238 (36,8%)	0,1642 (97,2%)	0,1445 (85,6%)
<i>Femmes (N=5175)</i>						
Différence totale 2010-2002	0,0132	0,0132	0,0655	0,0655	0,1272	0,1272
Différence de caractéristiques	0,0474 (358,2%)	0,0581 (439,0%)	0,0359 (54,8%)	0,0515 (78,7%)	0,0378 (29,7%)	0,0318 (25,0%)
Différence de coefficients	-0,0342 (-258,2%)	-0,0449 (-339,0%)	0,0296 (45,2%)	0,0139 (21,3%)	0,0894 (70,3%)	0,0954 (75,0%)

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Note: le cas  $\Omega = I$  correspond au scénario où le groupe de référence retenu pour la décomposition est celui de 2010, tandis que le groupe de référence est celui de 2002 lorsque  $\Omega = 0$ .



Tableau 6. Les raisons d'adhérer aux associations (répartition en %)

Raisons indiquées	2002	2010
Pour pratiquer un sport	20,6	27,8
Pour participer à une activité culturelle ou artistique	15,8	25,6
Pour défendre une cause	31,5	40,5
Pour faire respecter ses droits et ceux des autres	29,2	36,6
Pour rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts, pour se faire des amis	61,7	62,7
Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres	39,1	56,9
Pour vous épanouir, pour occuper son temps libre	47,0	57,4
Pour aider, défendre les intérêts de ses enfants ou d'autres membres de son entourage	16,6	29,1
Pour avoir accès à des renseignements ou des services	23,9	28,5
Autre raison	15,8	17,7

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Lecture : la somme des pourcentages est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

Tableau 7. Les raisons principales des adhésions selon les domaines de l'activité associative en 2002 et 2010 (en %)

Raison principale indiquée	Domaines associatifs		Sport	Loisirs	Culture	Education	Défense des droits	Santé Social Caritatif	Religion	Autre	Total						
Pour pratiquer un sport	89,4	90,9	5,2	3,1	3,3	3,5	0,3	0,0	1,1	0,4	0,1	0,0	2,1	100,0	100,0		
Pour participer à une activité culturelle ou artistique	1,9	4,4	15,6	10,7	80,0	68,2	0,5	3,2	0,7	0,9	0,0	1,2	0,0	1,3	10,8	100,0	
Pour défendre une cause	2,8	2,0	16,9	9,6	6,3	8,1	5,2	3,3	41,0	35,3	20,8	26,1	4,3	3,1	2,7	12,5	100,0
Pour faire respecter ses droits et ceux des autres	0,6	1,1	12,2	13,1	0,8	0,0	2,1	2,9	77,4	69,2	5,3	6,1	0,0	1,8	1,6	5,7	100,0
Pour rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts, pour se faire des amis	10,9	16,8	47,6	38,9	14,5	12,8	7,7	9,3	7,0	6,5	2,2	2,5	7,1	3,8	3,0	9,4	100,0
Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres	9,8	10,2	16,3	10,9	5,7	6,9	8,8	8,3	9,0	12,7	39,3	35,0	9,0	6,9	2,1	9,1	100,0
Pour vous épanouir, pour occuper son temps libre	29,0	38,1	32,1	20,8	27,4	22,0	2,0	1,8	1,8	1,7	2,1	1,0	4,3	1,4	1,3	13,2	100,0
Pour aider, défendre les intérêts de ses enfants ou d'autres membres de son entourage	9,7	8,8	6,2	10,3	4,6	7,2	62,6	49,6	9,8	10,2	4,7	3,1	1,7	3,4	0,7	7,4	100,0
Pour avoir accès à des renseignements ou des services	6,3	2,8	16,3	9,1	8,0	7,2	24,8	26,8	29,7	27,7	11,2	3,2	0,8	0,0	2,9	23,2	100,0
Autre raison	8,7	11,0	23,3	20,0	14,5	16,4	11,5	10,0	19,2	15,3	9,2	7,7	10,5	13,4	3,1	6,2	100,0
Aucune raison principale	19,3	3,8	28,6	29,0	13,2	1,5	9,1	21,5	21,2	15,6	1,9	14,9	3,9	0,0	2,8	13,7	100,0
Total	19,2	24,8	21,8	15,1	13,6	12,5	9,0	8,6	21,1	17,5	8,9	9,7	4,4	3,4	2,0	8,4	100,0

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Lecture : Les nombres en caractères normaux se rapportent à 2002 tandis que ceux en italiques sont relatifs à 2010. Ainsi, en 2002, 47,6 % des participations motivées par la rencontre de personnes ayant les mêmes goûts et par la volonté de se faire des amis relevaient du domaine des loisirs. Ce taux était de 38,9 % en 2010.

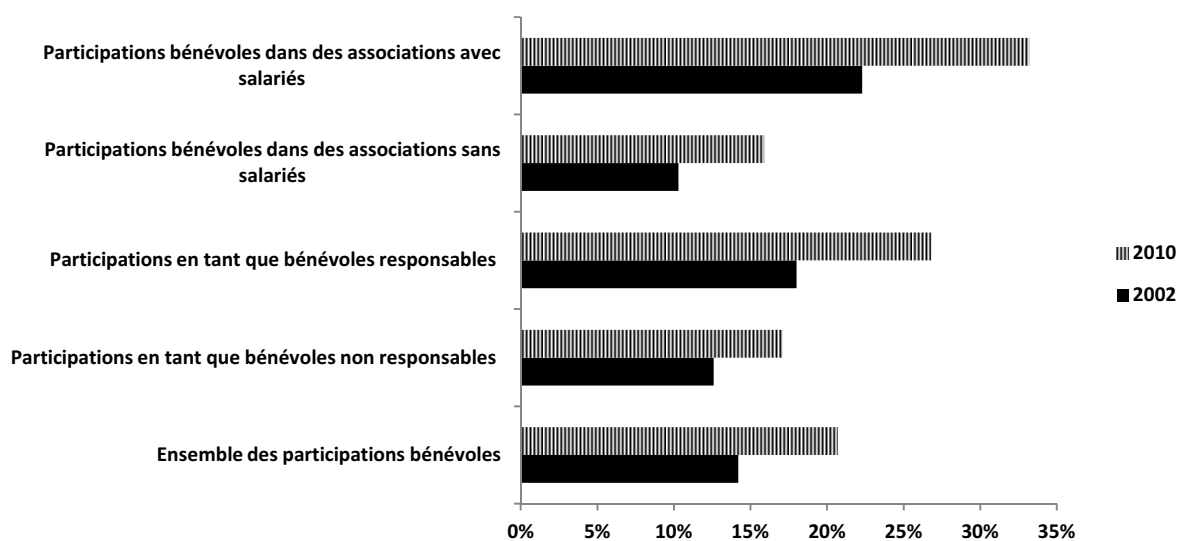
Tableau 8. Les déterminants des modalités de la participation associative 2002-2010

Variables	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Bénévoles non responsables	Bénévoles responsables	Bénévoles non responsables	Bénévoles responsables	Bénévoles non responsables	Bénévoles responsables
Constante	-1,149***	-3,268***	-1,329***	-2,816***	-1,323***	-4,852***
Sexe féminin	-0,274***	-0,636***				
Age						
Moins de 25 ans	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
De 25 à 34 ans	-0,280	0,406*	-0,495**	-0,003	-0,007	0,992**
De 35 à 44 ans	-0,241	0,951***	-0,385	0,533*	-0,030	1,579***
De 45 à 54 ans	0,015	0,789***	-0,008	0,265	0,055	1,574***
De 55 à 64 ans	-0,014	0,766***	0,098	0,534*	-0,078	1,166**
65 ans et plus	-0,314	0,235	-0,016	-0,014	-0,531*	0,767
Situation						
Célibataire	-0,062	-0,115	0,196	-0,272	-0,301*	0,103
Matrimoniale						
Marié	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Veuf	-0,674***	-0,183	-0,859***	-0,243	-0,617***	-0,016
Divorcé	-0,143	-0,123	-0,194	-0,219	-0,082	-0,056
Enfants						
Aucun	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Au moins un de moins de 3 ans	0,207	-0,131	0,502**	-0,240	-0,175	-0,002
Un de plus de 3 ans	0,124	-0,233	0,164	-0,484**	0,018	-0,026
Deux de plus de 3 ans	0,419***	-0,032	0,651***	-0,111	0,083	0,025
Trois ou plus de plus de 3 ans	0,604***	0,001	0,786***	0,041	0,368	-0,075
Diplôme						
Sans	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
CEP	0,059	0,543**	0,078	0,605*	0,063	0,531
BEPC-CAP-BEP	0,228	0,889***	0,320	0,829***	0,179	1,095***
Bac	0,245	0,946***	0,201	0,686**	0,326	1,407***
Bac +2	0,009	0,964***	-0,097	0,616**	0,142	1,441***
Supérieur à Bac +2	0,101	0,909***	0,172	0,671**	0,095	1,370***
En emploi	-0,026	0,011	0,127	0,334*	-0,135	-0,295
Revenu						
Quartile 1	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Quartile 2	-0,022	0,338***	-0,063	0,150	-0,002	0,497**
Quartile 3	-0,191*	0,095	-0,198	0,010	-0,216	0,183
Quartile 4	-0,249**	-0,003	-0,261	-0,017	-0,280	-0,031
Religion						
Pratique régulière	0,475***	0,110	0,278	0,071	0,624***	0,164
Pratique irrégulière	0,038	0,170*	-0,028	0,044	0,090	0,335**
Sans pratique	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Bénévolat du père	0,249***	0,324***	0,272**	0,269**	0,236	0,399**
Bénévolat de la mère	0,236**	0,244*	0,124	-0,025	0,290*	0,505***
Commune						
Rurale	0,427***	0,490***	0,276**	0,252*	0,567***	0,815***
Unité urbaine <20000 hab.	0,293***	0,440***	0,189	0,208	0,387**	0,785***
De 20000 à 100000 hab.	0,268**	0,122	0,206	-0,035	0,308*	0,372
Plus de 100000 hab.	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Région						
Région parisienne	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Bassin parisien	-0,050	0,035	-0,055	0,203	-0,062	-0,137
Nord	0,219	0,017	0,140	0,088	0,296	0,027
Est	-0,078	0,044	0,164	0,537**	-0,312	-0,491*
Ouest	0,075	-0,014	0,159	0,344	-0,011	-0,398
Sud-Ouest	0,011	0,065	0,127	0,480**	-0,133	-0,483*
Centre-Est	0,015	0,017	0,128	0,509**	-0,100	-0,612**
Méditerranée	-0,286**	-0,115	-0,185	0,196	-0,388*	-0,444*
Année 2010	0,190**	0,258***	0,201*	0,316***	0,207*	0,213
Nombre d'observations	9603		4428		5175	
Log vraisemblance	-5746,7		-3111,9		-2593,3	

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Lecture: les coefficients indiqués sont obtenus par l'estimation d'un modèle Logit multinomial à effets aléatoires, la modalité de référence étant l'adhésion à une association sans bénévolat. Les seuils de significativité retenus sont respectivement 1% (\*\*\*) , 5% (\*\*) et 10% (\*).

Graphique 1 : Part des participations associatives en tant que bénévoles ayant donné lieu à une formation (en %)



Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

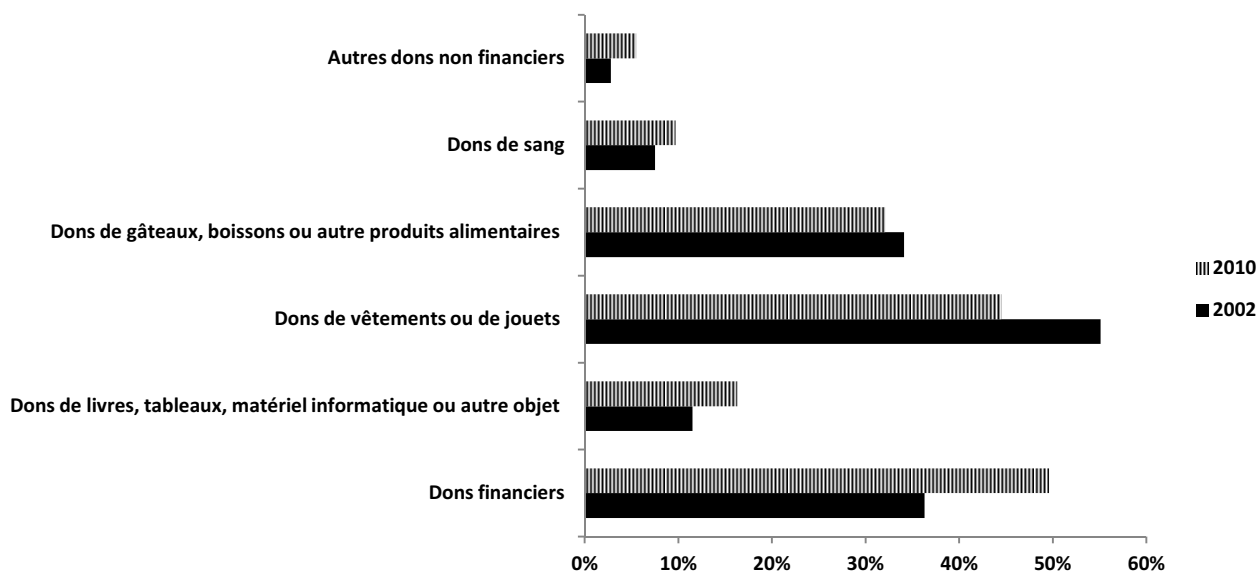
Tableau 9. Les déterminants du bénévolat 2002-2010

Variables		Ensemble	Hommes	Femmes	2002	2010
Sexe féminin		-0,062***			-0,063***	-0,063***
Age	Moins de 25 ans	Ref		Ref		Ref
	De 25 à 34 ans	0,007	-0,025	0,028	-0,007	0,017
	De 35 à 44 ans	0,069***	0,072**	0,060*	0,036	0,104***
	De 45 à 54 ans	0,086***	0,080**	0,086***	0,009	0,180***
	De 55 à 64 ans	0,126***	0,116***	0,137***	0,052	0,200***
	65 ans et plus	0,069***	0,103**	0,045	-0,027	0,179***
Situation Matrimoniale	Célibataire	-0,013	-0,008	-0,018	-0,032*	-0,007
	Marié	Ref		Ref		Ref
Enfants	Veuf	-0,055***	-0,099**	-0,035	-0,052**	-0,050
	Divorcé	-0,009	-0,006	-0,017	-0,029	0,008
	Aucun	Ref		Ref		Ref
Diplôme	Au moins un de moins de 3 ans	-0,025	-0,016	-0,040	-0,036	-0,019
	Un de plus de 3 ans	0,013	-0,030	0,047**	0,025	-0,013
	Deux de plus de 3 ans	0,046**	0,048*	0,045*	0,058**	0,012
	Trois ou plus de plus de 3 ans	0,118***	0,102**	0,128***	0,134***	0,093**
En emploi	Sans	Ref		Ref		Ref
	CEP	0,073***	0,149***	0,028	0,065***	0,091**
	BEPC-CAP-BEP	0,139***	0,158***	0,132***	0,127***	0,136***
	Bac	0,221***	0,248***	0,209***	0,226***	0,208***
	Bac +2	0,229***	0,214***	0,249***	0,201***	0,251***
Revenu	Supérieur à Bac +2	0,285***	0,290***	0,297***	0,269***	0,292***
	Quartile 1	Ref		Ref		Ref
	Quartile 2	0,045***	0,039	0,042**	0,049***	0,043*
	Quartile 3	0,070***	0,076***	0,058***	0,058***	0,092***
Religion	Quartile 4	0,076***	0,080***	0,061***	0,076***	0,078***
	Pratique régulière	0,120***	0,073***	0,149***	0,118***	0,125***
	Pratique irrégulière	0,017	0,017	0,017	-0,005	0,046***
Sans pratique		Ref		Ref		Ref
Bénévolat du père		0,131***	0,163***	0,096***	0,130***	0,126***
Bénévolat de la mère		0,095***	0,040	0,142***	0,093***	0,091***
Commune Rurale	Unité urbaine <20000 hab.	0,092***	0,078***	0,099***	0,098***	0,086***
	De 20000 à 100000 hab.	0,073***	0,062***	0,079***	0,064***	0,089***
	Plus de 100000 hab.	0,022	0,003	0,039*	0,036*	-0,003
Région	Ref	Ref		Ref		Ref
	Région parisienne	Ref		Ref		Ref
	Bassin parisien	0,012	0,016	0,008	0,020	0,003
	Nord	0,035	0,012	0,054*	0,037	0,032
	Est	0,045**	0,066**	0,031	0,045*	0,042
	Ouest	0,065***	0,085***	0,051**	0,085***	0,034
	Sud-Ouest	0,040**	0,080***	0,006	0,074***	-0,004
	Centre-Est	0,083***	0,107***	0,059**	0,094***	0,070**
Méditerranée	-0,008	0,033	-0,044*	0,015	-0,034	
Année 2010		0,026**	0,030*	0,024*		
Probabilité de participation prédite		0,287	0,335	0,247	0,256	0,330
Nombre d'observations		9603	4428	5175	5592	4011
Nombre de participants		2913	1533	1380	1539	1374
Log vraisemblance		-5398,3	-2652,8	-2714,7	-2996,6	-2367,1

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Lecture : les coefficients indiqués correspondent aux effets marginaux obtenus par des modèles Probit. La probabilité d'être bénévole (estimée à la moyenne des caractéristiques de l'échantillon) est de 28,7% pour l'ensemble de l'échantillon. Cette probabilité diminue de 6,2 points pour les femmes. Les seuils de significativité retenus sont respectivement 1% (\*\*\*), 5% (\*\*) et 10% (\*).

Graphique 2 : Le taux de participation à différents types de don (en %)



Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Tableau 10. Les déterminants des autres engagements

Variables		Don de sang	Don de livres	Don de vêtement et jouet	Autre don non financier	Don alimentaire	Don financier
Sexe féminin		-0,004	0,036***	0,161***	0,003	0,104***	0,037***
Age	Moins de 25 ans	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
	De 25 à 34 ans	-0,025***	-0,005	0,055**	0,001	0,067***	0,061**
	De 35 à 44 ans	-0,032***	0,035**	0,115***	0,009	0,129***	0,148***
	De 45 à 54 ans	-0,032***	0,051***	0,145***	0,015	0,125***	0,218***
	De 55 à 64 ans	-0,051***	0,066***	0,188***	0,013	0,141***	0,283***
	65 ans et plus	-0,092***	0,020	0,124***	0,033***	0,090***	0,356***
Situation Matrimoniale	Célibataire	-0,000	-0,008	-0,076***	-0,006	-0,075***	-0,017
	Marié	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
	Veuf	-0,005	-0,015	-0,093***	-0,007	-0,059***	-0,032
Enfants	Divorcé	-0,018*	-0,001	-0,042**	0,007	-0,044**	-0,023
	Aucun	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
	Au moins un de moins de 3 ans	-0,022***	0,003	0,045**	-0,001	0,033*	-0,011
	Un de plus de 3 ans	-0,006	0,020	0,072***	-0,006	0,052***	-0,005
Diplôme	Deux de plus de 3 ans	-0,002	0,040***	0,110***	-0,014**	0,085***	0,011
	Trois ou plus de plus de 3 ans	-0,001	0,046**	0,089***	0,013	0,122***	-0,011
	Sans	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
	CEP	0,015	0,035**	0,090***	0,034***	0,032	0,091***
	BEPC-CAP-BEP	0,028**	0,079***	0,136***	0,024***	0,093***	0,174***
	Bac	0,065***	0,128***	0,187***	0,031***	0,096***	0,223***
En emploi	Bac +2	0,062***	0,140***	0,199***	0,032***	0,129***	0,265***
	Supérieur à Bac +2	0,066***	0,176***	0,218***	0,033***	0,085***	0,318***
		-0,006	-0,018*	-0,009	0,002	0,001	-0,009
Revenu	Quartile 1	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
	Quartile 2	-0,002	0,021*	0,032**	-0,002	0,028*	0,096***
	Quartile 3	0,017**	0,026**	0,092***	0,012*	0,075***	0,137***
	Quartile 4	0,023**	0,045***	0,120***	0,011*	0,088***	0,177***
Religion	Pratique régulière	-0,012	0,026**	0,045**	0,014**	0,080***	0,207***
	Pratique irrégulière	-0,013**	-0,013	0,037***	0,003	0,048***	0,067***
	Sans pratique	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Bénévolat du père	0,019***	0,020**	0,056***	0,006	0,027*	0,068***	
Bénévolat de la mère	0,014*	0,039***	0,055***	0,010	0,033*	0,022	
Commune Rurale		0,020***	-0,022**	-0,061***	-0,003	-0,049***	-0,005
	Unité urbaine <20000 hab.	0,021***	-0,019*	-0,037**	-0,001	-0,018	0,010
	De 20000 à 100000 hab.	0,011	0,000	-0,025	-0,002	-0,004	-0,003
Région	Plus de 100000 hab.	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
	Région parisienne	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
	Bassin parisien	0,023**	-0,002	0,020	0,011	0,096***	-0,004
	Nord	0,019	-0,030*	0,046*	0,017*	0,108***	0,036
	Est	0,012	-0,001	0,013	0,009	0,065***	0,013
	Ouest	0,016	-0,014	0,018	-0,001	0,135***	-0,006
	Sud-Ouest	0,020*	-0,008	-0,016	0,006	0,093***	-0,017
	Centre-Est	0,033***	0,003	-0,021	0,006	0,061***	-0,008
	Méditerranée	0,017	-0,000	0,009	0,011	0,053***	-0,027
Année 2010	0,011**	0,025***	-0,132***	0,024***	-0,028***	0,136***	
Probabilité de participation prédite		0,066	0,129	0,515	0,034	0,328	0,429
Nombre d'observations		9603	9603	9603	9603	9603	9603
Nombre de participants		818	1362	4936	376	3225	4179
Log vraisemblance		-2566,9	-3713,1	-6175,8	-1519,4	-5834,9	-5921,2

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Lecture : les coefficients indiqués correspondent aux effets marginaux obtenus par des modèles Probit univariés. La probabilité de donner son sang (estimée à la moyenne des caractéristiques de l'échantillon) est de 6,6% pour l'ensemble de l'échantillon. Cette probabilité ne dépend pas significativement du sexe de l'enquêté, tandis qu'elle diminue de 2,5 points pour les 25-34 en comparaison avec les moins de 25 ans. Les seuils de significativité retenus sont respectivement 1% (\*\*\*), 5% (\*\*\*) et 10% (\*).

**Tableau 11. Corrélations entre les différents types de dons et la participation associative**

	Adhésion	Bénévolat	Don de sang	Don de livres	Don de vêtements et jouets	Autres dons non financiers	Don aliments	Don financier
Adhésion	1,000	0,632***	0,131***	0,087***	0,078***	0,036	0,066***	0,219***
	-	(51,36)	(5,44)	(4,34)	(4,75)	(1,21)	(3,92)	(13,54)
Bénévolat		1,000	0,141***	0,171***	0,128***	0,100***	0,113***	0,195***
		-	(5,89)	(8,56)	(7,61)	(3,44)	(6,58)	(11,66)
Don de sang			1,000	0,064**	0,143***	0,057	0,111***	0,099***
			-	(2,53)	(6,58)	(1,51)	(5,15)	(4,53)
Don de livres				1,000	0,509***	0,280***	0,290***	0,236***
				-	(30,05)	(9,36)	(16,19)	(12,61)
Don de vêtements et jouets					1,000	0,175***	0,426***	0,262***
					-	(6,00)	(29,40)	(16,62)
Autres dons non financiers						1,000	0,110***	0,177***
						-	(4,31)	(6,98)
Don aliments							1,000	0,318***
							-	(20,19)
Don financier								1,000
								-
Nombre d'observations	9603							

Sources : enquête Vie associative 2002, Insee ; enquête sur la vie associative en France en 2010, ministères chargés des affaires sociales et de la santé, Drees – BVA.

Note: les coefficients de corrélation reportés sont obtenus par l'estimation d'un modèle Probit multivarié prenant en compte les différents engagements. Les seuils de significativité retenus sont respectivement 1% (\*\*\*), 5% (\*\*) et 10% (\*).